

RAPPORT

DU SERVICE PUBLIC
DE PREVENTION ET DE GESTION
DES DECHETS MENAGERS
ET ASSIMILES

2020

Communauté de Communes Touraine-Est Vallées



COMMUNAUTE
**Touraine-Est
Vallées**

#CORONAVIRUS
Que faire de mes déchets ?

Mouchoirs, gants, lingettes
et masques à usage unique



Dans un sac
plastique dédié
et résistant,
à fermer et
à garder 24 heures



Jetez-le ensuite dans
votre sac poubelle,
à mettre fermé dans
les ordures
ménagères



JAMAIS
dans votre bac
de tri



COMMUNAUTE
**Touraine-Est
Vallées**

48 Rue de la Frelonnerie
37270 Montlouis sur Loire
www.touraineestvallees.fr

Table des matières

Préambule	4
.....	5
.....	7
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	7
.....	7
PARTIE 1 ► LES INDICATEURS TECHNIQUES	8
1. Le territoire desservi	8
2. Organisation de la collecte.....	8
2.1 La collecte en porte-à-porte (PAP).....	10
2.2 La collecte en apport volontaire (AV).....	11
2.3 Les déchetteries intercommunales	16
2.3.1 Déchetterie intercommunale du Pas D'Amont	18
2.3.2 Déchetterie intercommunale de Vernou sur Brenne	19
3. Organisation du traitement.....	22
3.1 Traitement des déchets collectés en PAP et AV.....	22
3.2 Traitement des déchets collectés en déchetterie	23
3.3 Traitement des déchets collectés sur plateforme végétaux	26
4. La production des tonnages : bilan 2020	26
4.1 Collecte des ordures ménagères.....	27
4.2 Collecte des emballages et papiers (collecte sélective) /déchets recyclables	28
4.3 Collecte des emballages en verre.....	30
4.4 Déchets déposés en déchetterie.....	33
4.5 Végétaux déposés sur la plateforme /benne Monnaie.....	35
4.6 Collecte des textiles.....	37
4.7 Valorisation et recyclage	38
4.8 Synthèse de la production totale des déchets	40
4.9 Evolution des tonnages depuis 2015.....	43
5. La fréquentation en déchetterie 2020	44
6. Indicateurs du service.....	50
6.1 L'accueil du public	50
6.2 Carte déchetterie	51
6.3 Distribution des composteurs	52
6.4 Dotation de bacs de collecte	54
II. LES INDICATEURS FINANCIERS	55
PARTIE 2 ► LES INDICATEURS FINANCIERS	56
1. Financement du service public : TEOM	56
1.1 Taux de la TEOM 2020.....	56
1.2 Montant de la TEOM 2020	56

2.	Budget du service	57
2.1	Dépenses de fonctionnement 2020	57
2.2	Recettes de fonctionnement 2020	57
2.3	Dépenses d'investissement 2020	58
2.4	Recettes d'investissement 2020.....	58
3.	Coût du service	61
III.	COMMUNICATION ET ACTIONS DU SERVICE	64
PARTIE 3	► COMMUNICATION ET ACTIONS DU SERVICE	65
1.	Actions auprès du jeune public	65
1.1.	Les actions en milieu scolaire	65
1.2.	La SERD*	67
2.	Parc de borne livr'libre	68
3.	Actions communales	68
3.1	La « Rando Nett Vernou sur Brenne » - 1 ^{ère} édition.....	68
3.2	Atelier « Fête de l'Automne » à Montlouis-sur-Loire	69
4.	Outils de communication grand public	70
4.1.	Bulletins intercommunaux	70
4.2	Campagne de communication « Extensions des Consignes de Tri ou ECT ».....	70
4.3.	Facebook et site internet.....	72
4.4.	La communication durant la pandémie du COVID 19 – Confinement 1	73
5.	Communication de proximité/contrôle de la qualité du tri	75
6.	Visites terrain pour les élus de la commission	77
IV.	PROJETS REALISES	78
PARTIE 4	► PROJETS REALISES	79
1.	Mise en place des Extensions des consignes de tri des plastiques- ECT	79
2.	Maintenance des colonnes enterrées du nord TEV	80
3.	Redevance spéciale	80
4.	Harmonisation du parc de colonnes aériennes.....	81

Préambule

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la **COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE-EST VALLEES** est compétente en « matière d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés » sur son territoire.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets inscrit dans la loi Barnier du 2 février 1995 est devenu une obligation avec le décret n°2000-404 du 11 mai 2000. La collectivité compétente a l'obligation de rendre un rapport public sur les indicateurs techniques et financiers du service de collecte et de traitement des déchets. La loi du 17 août 2015 titre IV (économie circulaire) relative à la transition énergétique pour la croissance verte a instauré de nouvelles dispositions en inscrivant cette obligation dans un autre article, le L. 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). C'est donc le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 (JO du 31 décembre) qui en a précisé les modalités (annexe XIII aux articles D. 2224-1, D. 2224-2 et D. 2224-3 liste les indicateurs techniques et financiers relatifs à la collecte des déchets). Ces indicateurs doivent être utilisés pour la réalisation du rapport annuel à compter du 1^{er} janvier 2017.

Ce rapport est mis à la disposition du public et, le cas échéant, à la disposition des communes de l'EPCI.*



Année 2020 : Pandémie COVID 19 avec 2 confinements.

10 communes

Azay-sur-Cher,
Chançay, La Ville-
Aux-Dames, Larçay,
Monnaie, Montlouis-
sur-Loire, Reugny,
Véretz, Vernou-sur-
Brenne et Vouvray.

40 391 hab.

616.3 kg/hab.
déchets collectés

244.4 kg/hab.
déchets valorisés

2
Déchetteries
intercommunales

1
Plateforme
végétaux

Nord TEV : Chançay, Monnaie, Reugny, Vernou-sur-Brenne et Vouvray.

Sud TEV : Azay-sur-Cher, La Ville-Aux-Dames, Larçay, Montlouis-sur-Loire et Véretz.

*Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Année 2020 : LOI Anti Gaspillage

« LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. »

« Loi anti-gaspillage : présentation

Transformer notre système en profondeur : tel est l'objectif de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dont les 130 articles permettent de lutter contre toutes les différentes formes de gaspillage. La loi vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire.

Elle se décline en cinq grands axes :

- Sortir du plastique jetable ;
- Mieux informer les consommateurs ;
- Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ;
- Agir contre l'obsolescence programmée ;
- Mieux produire.

Elle fixe de nouveaux objectifs pour les années à venir. »



<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>





LOI ANTI-GASPILLAGE

6 MESURES PHARES POUR CHANGER NOTRE QUOTIDIEN

**EN FINIR AVEC
LE PLASTIQUE
JETABLE**



La loi prévoit la **fin progressive du plastique à usage unique**, avec une mise en œuvre dès 2021. L'objectif : faire disparaître rapidement tous les objets et les emballages qui polluent notre quotidien (pailles, couverts jetables, gobelets, etc).

**RENDRE LE TRI
PLUS EFFICACE**



Un **logo unique pour le tri (TRIMAN)** sera obligatoire et accompagné d'une information sur le geste à effectuer. **Les couleurs des poubelles seront aussi harmonisées** sur tout le territoire.

**INTERDIRE
L'ÉLIMINATION
DES INVENDUS**



Les produits non-alimentaires **invendus seront donnés ou recyclés**. Il s'agit des produits d'hygiène quotidienne, des vêtements, des produits électroniques, des chaussures, des livres, de l'électroménager, etc.

**CRÉER UN
« INDICE DE
RÉPARABILITÉ »**



Chaque consommateur pourra **savoir en un coup d'œil si son produit est réparable**, difficilement réparable ou non réparable. L'objectif : allonger la durée de vie de nos objets.

**VENDRE LES
MÉDICAMENTS
À L'UNITÉ**



Dès 2022, il sera **possible d'acheter des médicaments à l'unité en pharmacie**, lorsque « leur forme pharmaceutique le permet et que le pharmacien l'accepte ».

**CESSER
L'IMPRESSION DES
TICKETS DE CAISSE**



La loi prévoit d'interdire dès 2023 **l'impression systématique des tickets de caisse, tickets de carte bancaire, tickets de distributeurs d'argent et des bons d'achat**. Le client aura la possibilité d'en demander l'impression s'il le souhaite.

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

PARTIE 1 ► LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. Le territoire desservi

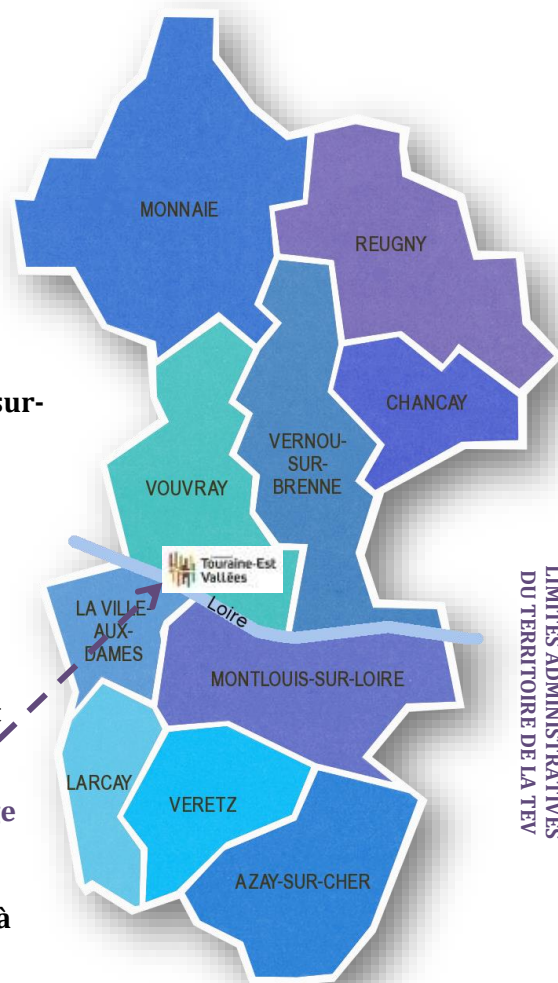
La communauté de communes Touraine-Est Vallées (TEV) exerce sa compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » sur 10 communes :

Azay-sur-Cher, Chançay, La Ville-Aux-Dames, Larçay, Monnaie, Montlouis-sur-Loire, Reugny, Véretz, Vernou-sur-Brenne et Vouvray.

Depuis 2018, la communauté de communes est signataire du CAP 2018-2022 avec CITEO. Dans le cadre de ce CAP, la collectivité est classée en tant que milieu SEMI RURAL.

Le territoire de la TEV se compose de 10 communes et regroupe 40 391 habitants soit plus de 17 000 foyers.

Siège
TEV



Tous les ratios par habitant de ce rapport sont calculés à partir de la population 2018 dans ce rapport 2020.

Commune	Population totale 2016	Population totale 2017	Population totale 2018	Superficie en km2
Azay-sur-Cher	3 105	3 120	3 158	22,85
Chançay	1 135	1 152	1 158	10,04
La Ville-aux-Dames	5 219	5 332	5 613	8
Larçay	2 469	2 465	2 526	11,19
Monnaie	4 228	4 294	4 524	39,42
Montlouis-sur-Loire	11 145	10 917	10 974	24,55
Reugny	1 629	1 662	1 741	29,72
Véretz	4 536	4 532	4 630	13,86
Vernou-sur-Brenne	2 681	2 722	2 751	25,91
Vouvray	3 149	3 218	3 316	22,92
TOTAL Touraine-Est Vallées	39 296	39 414	40 391	208,46
		<i>Evolution + 0,3%</i>	<i>Evolution + 2.47 %</i>	

Type de milieu
CITEO Emballages : semi rural
ADEME : Mixte

Typologie d'habitat
Nord TEV « plus rural » (6 000 foyers)
Sud TEV « plus pavillonnaire » (11 000 foyers)

Les modes de collecte sur l'ensemble du territoire peuvent être différents en fonction des flux de déchets. **Depuis le 1^{er} janvier 2019**, de nouveaux marchés pour la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire pour les déchets sont applicables sur le territoire de la TEV.

Déchets pris en charge par le service

TYPE DE DECHETS

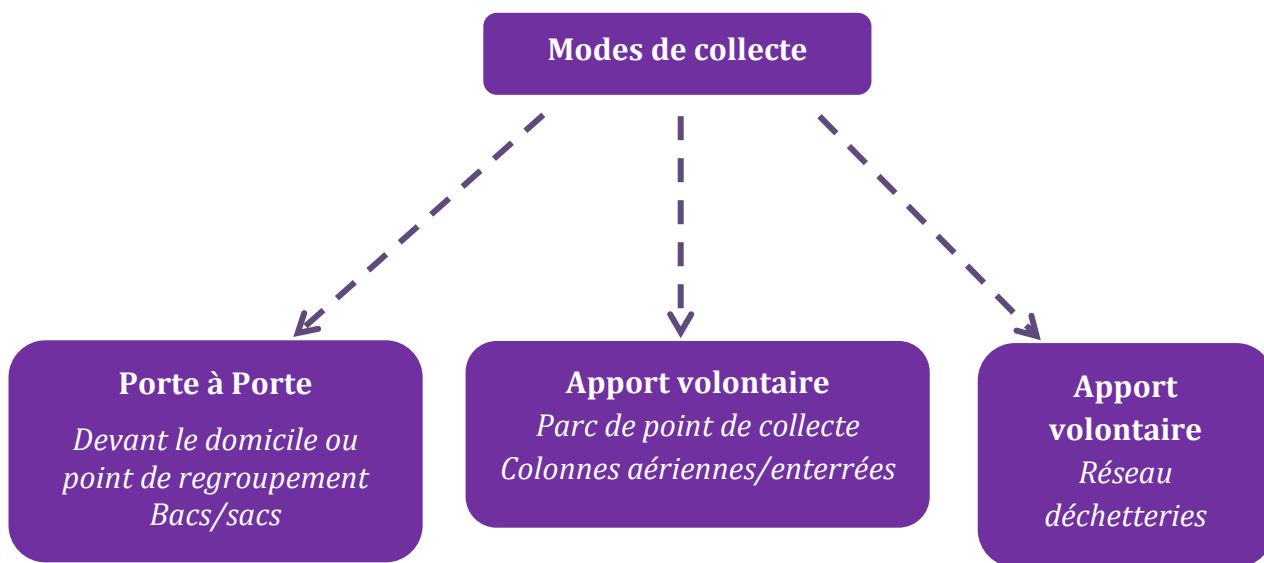
MODE DE COLLECTE (1)	Ordures ménagères	Emballages /papiers	Verre	Textiles	Déchets verts	D3E**	Autres
	Collecte séparée	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Porte-à-porte	✓	✓	✓			
	Apport volontaire*	✓	✓	✓	✓ ***		
	Déchetterie			✓	✓	✓	✓

*Colonnes aériennes et enterrées

**Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

*** Collecte effectuée en dehors de collecte en AV classique

(1) : mode de collecte sur tout ou partie du territoire TEV



2.1 La collecte en porte-à-porte (PAP)

- L'ensemble de la population de la TEV est desservi en collecte en porte-à-porte pour les ordures ménagères et le tri sélectif (emballages ménagers et papiers).
- Seul le flux « verre » est collecté en porte-à-porte au sud TEV.
- La fréquence de collecte diffère en fonction du type d'habitat et du secteur géographique.

ORGANISATION DE LA COLLECTE EN PAP

Flux	Secteur	Code Couleur	Contenants de collecte	Fréquences de collecte	Type de producteurs	Particularités
Ordures ménagères	Nord TEV	Vert/gris	Bac de 80 L à 660 L	1 fois/sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte sur la voie publique • Bac individuel ou collectif • Pas de collecte jour férié et dimanche
	Sud TEV	Gris	Bac de 120 L à 660 L	De 1 à 2 fois/sem => fonction des producteurs		
Emballages et papiers =Tri sélectif	Nord TEV	Jaune	Bac de 120 L à 660 L Depuis le 07/01/2019	1 fois/sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations	
	Sud TEV	Jaune	Bac de 120 L à 660 L	1 fois/sem (C1)		
Verre	Nord TEV	x	x	x	x	Uniquement en apport volontaire
	Sud TEV	Vert	Bac de 120 L à 240 L	1 fois/mois (ménages) 1 fois tous les 15 j (habitat collectif et restaurant)		Complément avec quelques points d'apport volontaires

*Selon conditions spécifiques

Planning de collecte

Calendrier applicable depuis le 1^{er} janvier 2019 (nouveau calendrier).

- Modification des calendriers de collecte par rapport à 2018 (jour)
- Modification des horaires de collecte / travail en double poste (4h ->22h)

	PARTICULIER			HABITATS COLLECTIFS COMMERCANT			PROFESSIONNELS ZA	
	Ordures ménagères	Tri sélectif	verre	Ordures ménagères	Tri sélectif	verre	Ordures ménagères	Tri sélectif
Azay/Cher	vendredi	mercredi	1 ^{er} lundi du mois	Mardi et vendredi	mercredi	2 ^e et 4 ^e mardi du mois	Mardi et vendredi	mardi
Chancay	mardi	jeudi	x	mardi	jeudi	x	mardi	jeudi
Larcay	lundi	mercredi	4 ^e lundi du mois	Lundi et jeudi	mercredi	2 ^e et 4 ^e mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi
La Ville aux Dames Nord	lundi	lundi	1 ^{er} mardi du mois	Lundi et jeudi	Lundi	2 ^e et 4 ^e mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi
La Ville aux Dames Sud	jeudi	mardi	2 ^e mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi	2 ^e et 4 ^e mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi
Monnaie	lundi	mardi	x	lundi	mardi	x	lundi	mardi
Montlouis/Loire secteur A1	mardi	mercredi	4 ^e mardi du mois	Mardi et vendredi	mercredi	2 ^e et 4 ^e mardi du mois	Mardi et vendredi	mardi
Montlouis/Loire Secteur A2	mardi	mercredi	3 ^e mardi du mois	Mardi et vendredi	mercredi	2 ^e et 4 ^e mardi du mois	Mardi et vendredi	mardi
Montlouis/Loire Secteur B	vendredi	vendredi	3 ^e lundi du mois	Mardi et vendredi	vendredi	2 ^e et 4 ^e mardi du mois	Mardi et vendredi	mardi
Reugny	jeudi	vendredi		jeudi	vendredi	x	jeudi	vendredi
Veretz	jeudi	mercredi	2 ^e lundi du mois	Lundi et jeudi	mercredi	2 ^e et 4 ^e mardi du mois	Lundi et jeudi	mardi
Vernou	mercredi	jeudi	x	mercredi	jeudi	x	mercredi	jeudi
Vouvray	jeudi	vendredi	x	jeudi	vendredi	x	jeudi	vendredi

Flux	Véhicules
Ordures ménagères	26 T (4 véhicules COLL PP) et 7.5 T (1 véhicule COLL PP) Benches mono-compartmentées
Emballages et papiers	
Verre	
	32 T et 26 T Camion grue COLL AV (1 véhicule /prestataire)

Points noirs de collecte

La communauté de communes poursuit ses engagements en matière d'actions visant à réduire les points noirs de collecte.

► **Depuis 2018 un plan d'actions est étudié.** Celui-ci vise à réduire les points noirs de collecte actuellement présents sur le territoire de la TEV (marche arrière/collecte bilatérale...). **Depuis 2019, engagement fixé dans le marché de collecte.**

Recommandation R437

Permettant de réduire les risques d'accident :

- Suppression des manœuvres dangereuses,
- Conteneurisation en bacs,
- Fin du « fini-parti »,
- Marche-arrières
- ...

2.2 La collecte en apport volontaire (AV)

La collecte en apport volontaire n'est pas homogène sur le territoire de la TEV.

TYPE DE DECHETS

	Ordures ménagères	Emballages/papiers	Verre
Nord TEV			✓
Sud TEV	✓	✓	✓

Véhicules de collecte

Flux	Véhicules
Ordures ménagères	32 T et 26 T Camion grue avec bras ampli roll (simple crochet et Kinshofer)
Emballages et papiers	
Verre	

62 colonnes verre
Nord TEV
Soit 1 PAV/224hab
29 colonnes verre
Sud TEV

59 PAVE
72 PAVA

131 colonnes
d'apport
volontaire sur le
territoire

ORGANISATION DE LA COLLECTE EN AV

Flux	Secteur	Code Couleur	Contenants de collecte	Fréquences de collecte	Type de producteurs	Particularités
Ordures ménagères	Nord TEV	X	X	X	x	Pas de collecte en AV
	Sud TEV	Gris	Colonnes aériennes et enterrées 4 à 5 m3	De 1 fois/sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations	Montlouis sur Loire, Larçay, La Ville Aux Dames (lotissement, cœur de ville) Mode de collecte minoritaire
Emballages et papiers =Tri sélectif	Nord TEV	X	X	X	x	Pas de collecte en AV
	Sud TEV	Jaune	Colonnes aériennes et enterrées 4 à 5 m3	1 fois/sem (C1)	Ménages, entreprises*et administrations	Montlouis sur Loire, Larçay, La Ville Aux Dames (lotissement, cœur de ville) Mode de collecte minoritaire
Verre	Nord TEV	Orange	Colonnes aériennes et enterrées 3 m3 (simple crochet)	1 fois/sem (C1) Planning annuel fonction du taux de remplissage	Ménages, entreprises*et administrations	Uniquement en apport volontaire
	Sud TEV	Vert	Colonnes aériennes et enterrées 3 à 5 m3 (kinshofer)			Mode de collecte minoritaire

VISUELS DU PARC DE COLONNES

Nord TEV



Sud TEV



REPARTITION DU PARC DE COLONNES

Etat décembre 2020		Nombre de contenant/flux			Bilan
Commune	Type de contenant	Ordures ménagères	Emballages/papiers	Verre	Total
Azay sur Cher	Aérien	0	0	2	2
	Enterré	0	0	0	0
Chançay	Aérien	0	0	4	4
	Enterré	0	0	0	0
La Ville Aux Dames	Aérien	2	2	5	9
	Enterré	3	3	3	9
Larçay	Aérien	0	0	3	3
	Enterré	2	2	0	4
Monnaie	Aérien	0	0	17	17
	Enterré	0	0	3	3
Montlouis sur Loire	Aérien	0	0	7	7
	Enterré	13	13	8	34
Reugny	Aérien	0	0	6	6
	Enterré	0	0	3	3
Véretz	Aérien	0	0	1	1
	Enterré	0	0	0	0
Vernou sur Brenne	Aérien	0	0	8	8
	Enterré	0	0	3	3
Vouvray	Aérien	0	0	15	15
	Enterré	0	0	3	3
		20	20	91	131
		<i>Ajout 3 colonnes/2019</i>	<i>Ajout 2 colonnes/2019</i>	<i>Ajout 4 colonnes/2019</i>	<i>9 colonnes en + /2019</i>

- 47.3 % du parc se situe au nord TEV
- 52.8 % du parc se situe au sud TEV

L'harmonisation du parc de colonnes aériennes est prévue pour 2021 (OMR/Tri/VERRE).

Moyens techniques : 3 flux

Porte-à-Porte	OMR	17 ETP	186 778 H	22 820 L	Taux moyen /flux	Tonnage moyen /colonne	Nombre de levée
	Tri Sélectif		112 327 H	20 409 L			
	Verre		18 468 H	3 291 L			
Apport Volontaire	OMR	0.6 ETP	19 087 H	4 263 L	53.28%	0.25 T	838
	Tri Sélectif	(OMR/CS)	10 483 H	495 L	75.22%	0.11 T	689
	Verre	0.25 ETP verre	21 138 H	4 244 L	63%	9.5 T	2033
TOTAL		17.85 ETP	368 281 H	55 522 L	63.8%		3 560

Planning de collecte

Calendrier applicable depuis le 1^{er} janvier 2019 (nouveau calendrier).

- Collecte tri sélectif en Apport volontaire (colonnes) : **mardi**
- Collecte OMR en Apport volontaire (colonnes) : **lundi et jeudi**
- Collecte du verre (colonnes) : **mardi**

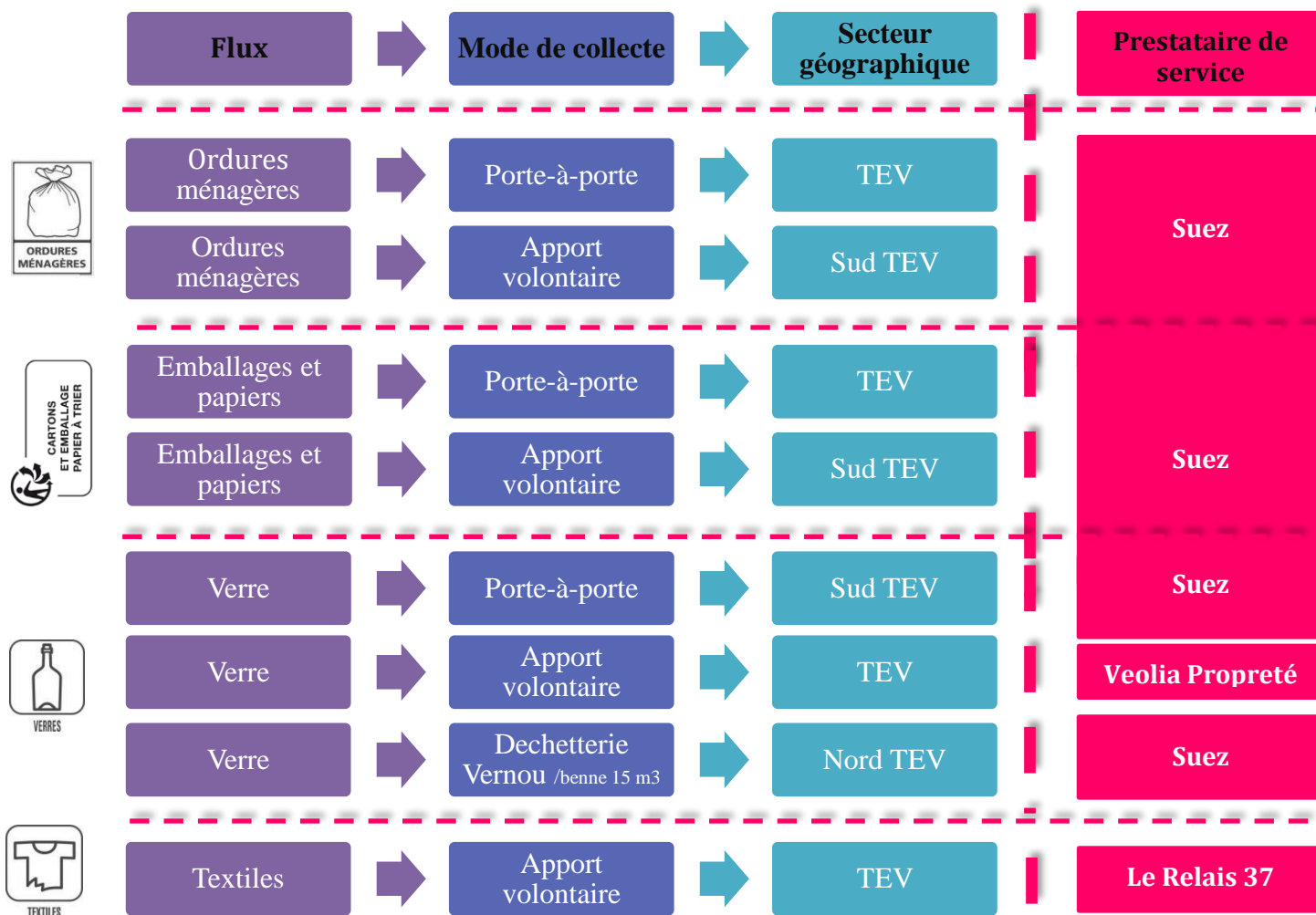
COLLECTE SPECIFIQUE DES TEXTILES EN AV



Communes	Nombre de contenant
Azay-sur-Cher	3
Chançay	2
La Ville-aux-Dames	4
Larçay	3
Monnaie	3
Montlouis-s/Loire	5
Reugny	2
Véretz	4
Vernou-sur-Brenne	6
Vouvray	4
TOTAL	36 contenants

GESTION DES PRESTATIONS DE COLLECTE EN PAP ET AV

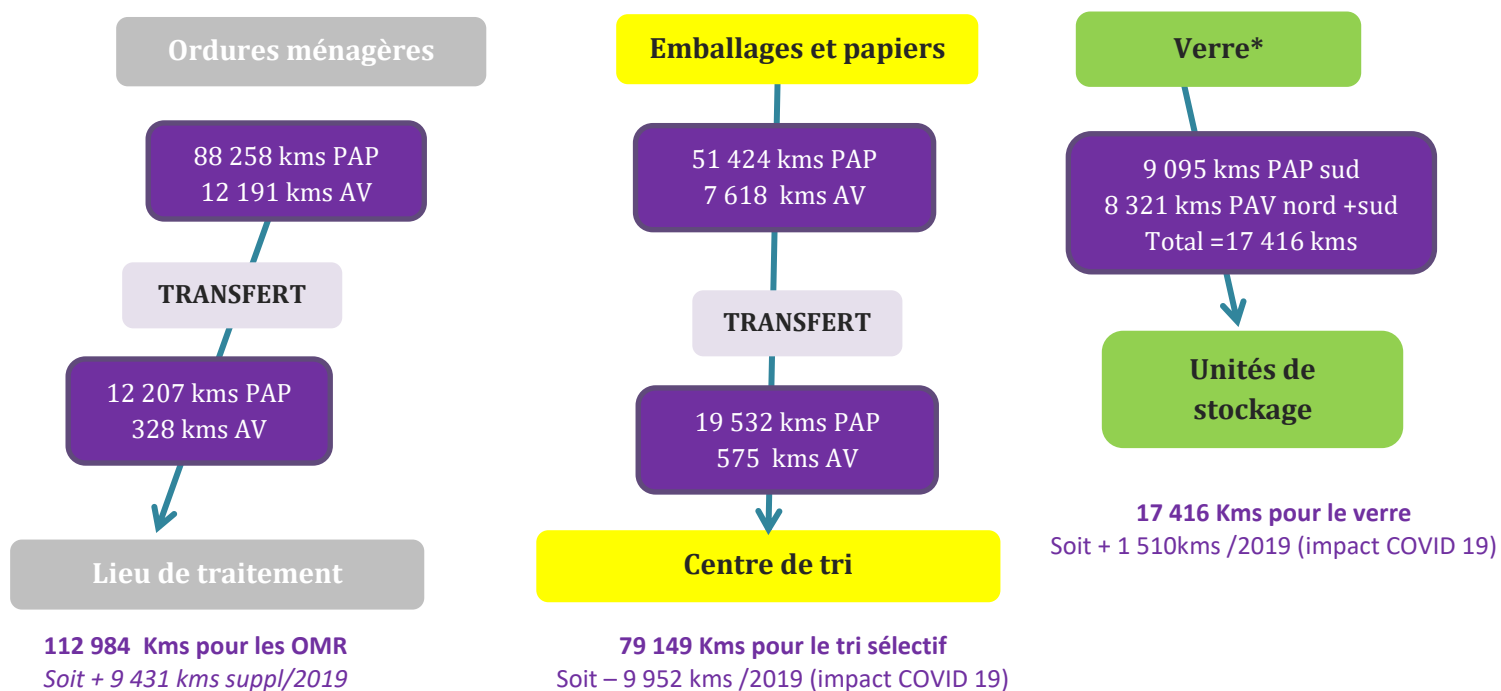
Applicable depuis le 01/01/2019.



ECO TLC
L'engagement au service de votre territoire

Bilan collecte : kilomètres parcourus pour les collectes (PAP et AV)

209 549 kms parcourus pour la collecte des déchets (hors déchetteries) en 2020



- +989 kms parcourus au global par rapport à 2019 pour la collecte des déchets en P à P et AV, malgré l'arrêt de la collecte du verre en PàP en avril 2020 (1^{er} confinement) et la collecte en C0.5 du tri sélectif sur une période de 3 semaines en avril 2020 (1^{er} confinement)
- Constat d'un allongement des tournées de collecte en raison de l'augmentation du nombre de foyers et d'habitants sur le territoire.

2.3 Les déchetteries intercommunales

En 2020, les administrés du territoire ont accès à un réseau de déchetterie dense :

- ▶ **2 déchetteries intercommunales** situées sur le territoire (Montlouis et Vernou)
- ▶ **2 déchetteries métropolitaines** (Tours Métropole Val de Loire)
- ▶ **1 plateforme végétaux intercommunale** située à Azay sur Cher
- ▶ **Bennes de collecte de 15 m³ à Monnaie** (déchets verts)

LOCALISATION DES INSTALLATIONS



Modalités d'accès aux sites

	PERIMETRE	UTILISATEUR			CONDITIONS DEPOTS		Ouverture	
	Communes	Particulier	Professionnel	Admin.	Techniques	Financières		
SITES	Déchetterie de Montlouis s/ L.	TEV	✓	✓	✓	Limite dépôts à 3m ³ /jour Véhicule < 3.5T Carte d'accès	Gratuit sauf pour les PRO : • Forfait de 800 € pour 50 m ³	Annuelle
	Déchetterie de Vernou s/Br.	TEV + Noizay	✓	✓	✓	Limite dépôts à 3m ³ /jour Véhicule < 3.5T Macaron et carte accès	• Forfait de 500 € pour 25 m ³ • Paiement de 25 € le m ³	Annuelle
	Déchetterie du Cassantin à Chanceaux s. Ch.	Monnaie	✓			Selon condition de Tours Métropole Val de Loire	Facturation au passage par la TEV	Annuelle
	Déchetterie de Saint Pierre des Corps	5 communes Sud TEV	✓			✓	✓	Annuelle
	Plateforme déchets verts	Azay, Véretz et Larçay	✓			Limite dépôts à 3m ³ /jour Titre accès déch. Montlouis	Gratuit	Périodique
	Bennes temporaires à Monnaie	TEV	✓	✓		Identiques conditions des déchetteries intercommunales		Périodique

- ▶ Pas de gestion informatisée actuellement en place sur les sites.
- ▶ Modalités d'accès des professionnels/CESU/Association : décision annuelle de la collectivité.

Gestion des sites intercommunaux

2 déchetteries intercommunales	Marché public Exploitation haut et bas de quai Convention avec SMICTOM d'Amboise pour Noizay	Suez
1 plateforme « végétaux » intercommunale	Marché public/convention Gardiennage Broyage et valorisation	Suez Entreprises extérieures
Bennes de collecte déchets verts	Marché public/convention Gardiennage Rotation des bennes	Mairie de Monnaie Suez

Sites métropolitains

Déchetterie du Cassantin à Chanceaux s. Ch.	Conventionnement pluriannuel depuis 2014	Tours Métropole Val de Loire
Déchetterie du « Bois des plantes » à Saint Pierre des Corps	Conventionnement pluriannuel depuis 2017	Tours Métropole Val de Loire

2.3.1 Déchetterie intercommunale du Pas D'Amont

Coordonnées :

Chemin Du Pas d'Amont
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
www.touraineestvallees.fr



Horaire d'ouverture

Ouvertures 2020	Du lundi Au vendredi	Le samedi
Horaires d'hiver 1er novembre Au 28 février	9h à 12h30 14h30 à 17h00	8h30 à 12h30 13h30 à 17h00
Horaires d'été 1er mars Au 31 octobre	9h à 12h30 14h30 à 18h00	8h30 à 12h30 13h30 à 18h00

Ouverte 6 jours/7.

Fermée les jours fériés.

=>COVID 19 : FERMETUDE DECHETTERIE DU 17/03 au 04/05/2020

Réouverture : gestion des accès /limitation du nombre de véhicule

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Contenants	Observations
Cartons bruns	✓		Benne de 30 m3 ouverte	
Déchets verts	✓		Bennes de 30 m3 ouverte	
Ferrailles et métaux	✓		Benne de 30 m3 ouverte	Hors mobilier
Verre ménager	✓		Colonne aérienne	
Terre et gravats	✓		Benne de 10 m3 ouverte	
Batteries usagées et piles	✓		Contenants spécifiques	Corepile
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	✓		Benne de 30 m3 fermée	Ménagers ESR
Encombrants	✓		Benne de 30 m3 ouverte	
Lampe et néons recyclables	✓		Contenant spécifique	ESR
Déchets d'Equipement Ameublement usagés ménagers (DEA)	✓		Benne spécifique de 30 m3 ouverte	Ménagers Depuis 01/03/17 Eco-mobilier
Cartouches d'encre usagées	✓		Local déchets dangereux contenant spécifique	
Bois	✓		Benne de 30 m3 ouverte avec encombrant	En mélange avec les encombrants depuis 01/03/17
Clichés radiographiques	✓		Benne de 30 m3 ouverte	PSF37
Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)		✓		
Huiles de vidanges et alimentaires	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
Pots de peintures, les phytosanitaires	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
Acides/bases, aérosols, emballages souillés vides	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
Capsules Nespresso	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
Extincteurs, pneumatiques, bouteilles de gaz, amiante		✓		

2.3.2 Déchetterie intercommunale de Vernou sur Brenne

Coordonnées :

Lieu-dit Foujoin

37210 Vernou sur Brenne

www.touraineestvallees.fr



Horaire d'ouverture

Ouvertures 2020	Lundi et vendredi	Mardi et jeudi	Mercredi et samedi
Horaires d'hiver 1er novembre Au 28 février	14h à 17h	9h à 12h	9h à 12h 14h à 17h
Horaires d'été 1er mars Au 31 octobre	14h à 18h	9h à 12h	9h à 12h 14h à 18h

Ouverte 6 jours/7.

Fermée les jours fériés.

=>COVID 19 : FERMETUDE DECHETTERIE DU 17/03 au 04/05/2020

Réouverture : gestion des accès /limitation du nombre de véhicule

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Contenants	Observations
Cartons bruns	✓		Benne de 30 m3 ouverte	
Déchets verts	✓		Bennes de 30 m3 ouverte	
Ferrailles et métaux	✓		Benne de 30 m3 ouverte	Hors mobilier
Verre ménager	✓		Benne de 15 m3 ouverte	
Terre et gravats	✓		Benne de 10 m3 ouverte	
Batteries usagées et piles	✓		Contenants spécifiques	Corepile
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	✓		Benne de 30 m3 fermée	Ménagers ESR
Encombrants	✓		Benne de 30 m3 ouverte	
Lampe et néons recyclables	✓		Contenant spécifique	ESR
Déchets d'Equipement Ameublement usagés ménagers (DEA)	✓		Benne spécifique de 30 m3 ouverte	Ménagers Depuis 05/01/15 Eco mobilier
Cartouches d'encre usagées	✓		Local déchets dangereux contenant spécifique	
Bois	✓		Benne de 30 m3 ouverte avec encombrant	En mélange avec les encombrants depuis 05/01/15
Clichés radiographiques	✓		Benne de 30 m3 ouverte	PSF37
Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	✓		Boîtes DASTRI et Contenants spécifiques	DASTRI Particuliers en automédication
Huiles de vidanges et alimentaires	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
Pots de peintures, les phytosanitaires	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
Acides/bases, aérosols, emballages souillés vides	✓		Contenants spécifiques	EcoDDS Ménagers
Capsules Nespresso	✓		Contenants spécifiques	Ménagers
Extincteurs, pneumatiques, bouteilles de gaz, amiante		✓		

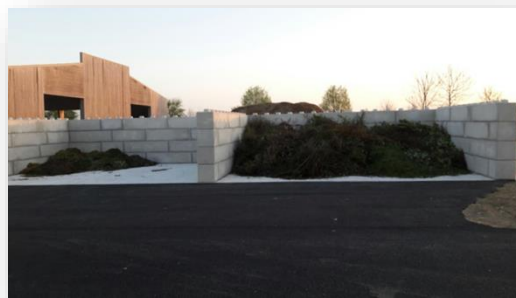
2.3.3 Plateforme « végétaux » intercommunal

Coordonnées :

Lieu-dit La Foltière

37270 Azay sur Cher

www.touraineestvallees.fr



Horaire d'ouverture

Ouvertures 2020	Le samedi
Du 02 mai au 30 novembre : 29 ouvertures (40 moyenne/an)	9h à 12h 14h à 17h

Fermée les jours fériés.

=>COVID 19 : FERMETUDE DECHETTERIE DU 17/03 au 04/05/2020

Déchets autorisés

Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Observations
Déchets verts Feuilles mortes Tontes de pelouse Tailles de haies (max 18 cm de diamètre) Résidus d'élagage et petits branchages	✓		Déversement directement au sol dans les casiers de stockage
Ordures ménagères Déchets industriels Déchets putrescibles (à l'exception des déchets de jardin) Déchets anatomiques et infectieux Les déchets d'amiante ou des dérivés, le fibrociment Les déchets de construction et issus de l'ameublement Etc		✓	

Chiffres 2020

- 37 ouvertures
- Installation ICPE soumise à déclaration
- Service de proximité, complémentaire à celui des déchetteries intercommunales
- 3 broyages en 2019 (27 T /heure)



2.3.4 Bennes de collecte déchets verts

Coordonnées :

Rue des Chesneaux

37380 Monnaie

www.touraineestvallees.fr



Horaire d'ouverture

Ouvertures 2020	Le samedi*
Du 2 mai au 28 novembre : 31 ouvertures	13h30-18h00

Fermé les samedis fériés.

=>COVID 19 : OUVERTURE REPORTEE AU 02/05/2020

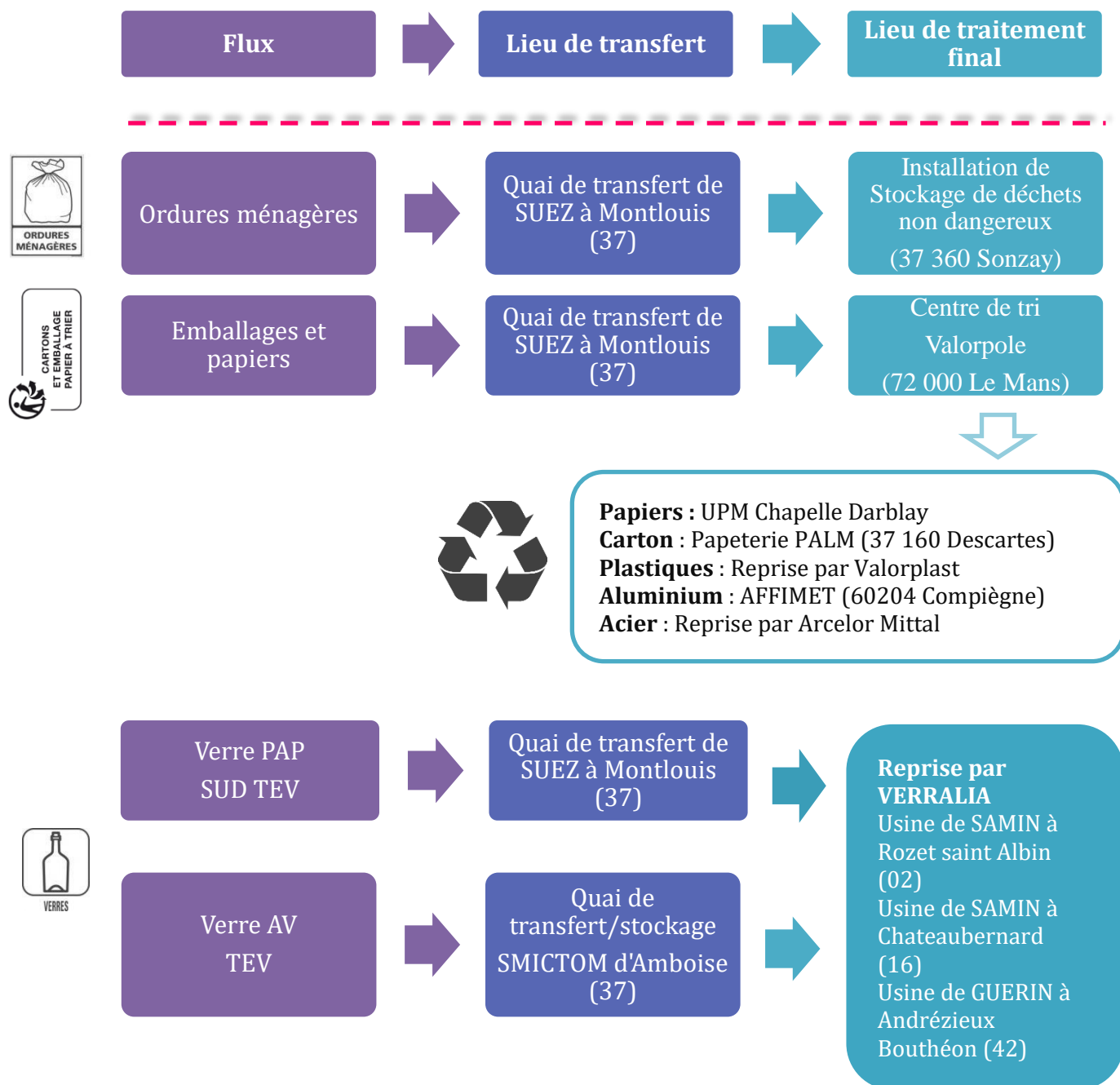
Déchets autorisés	Acceptés	Refusés	Contenants	Observations
Déchets verts	✓		2 à 3 Bennes de 15 m3 ouverte	Augmentation des dépôts

- Service de proximité proposé annuellement depuis 2014.
- Prestation complémentaire à celle proposée en déchetterie.
- Gardiennage effectué par la municipalité.

3. Organisation du traitement

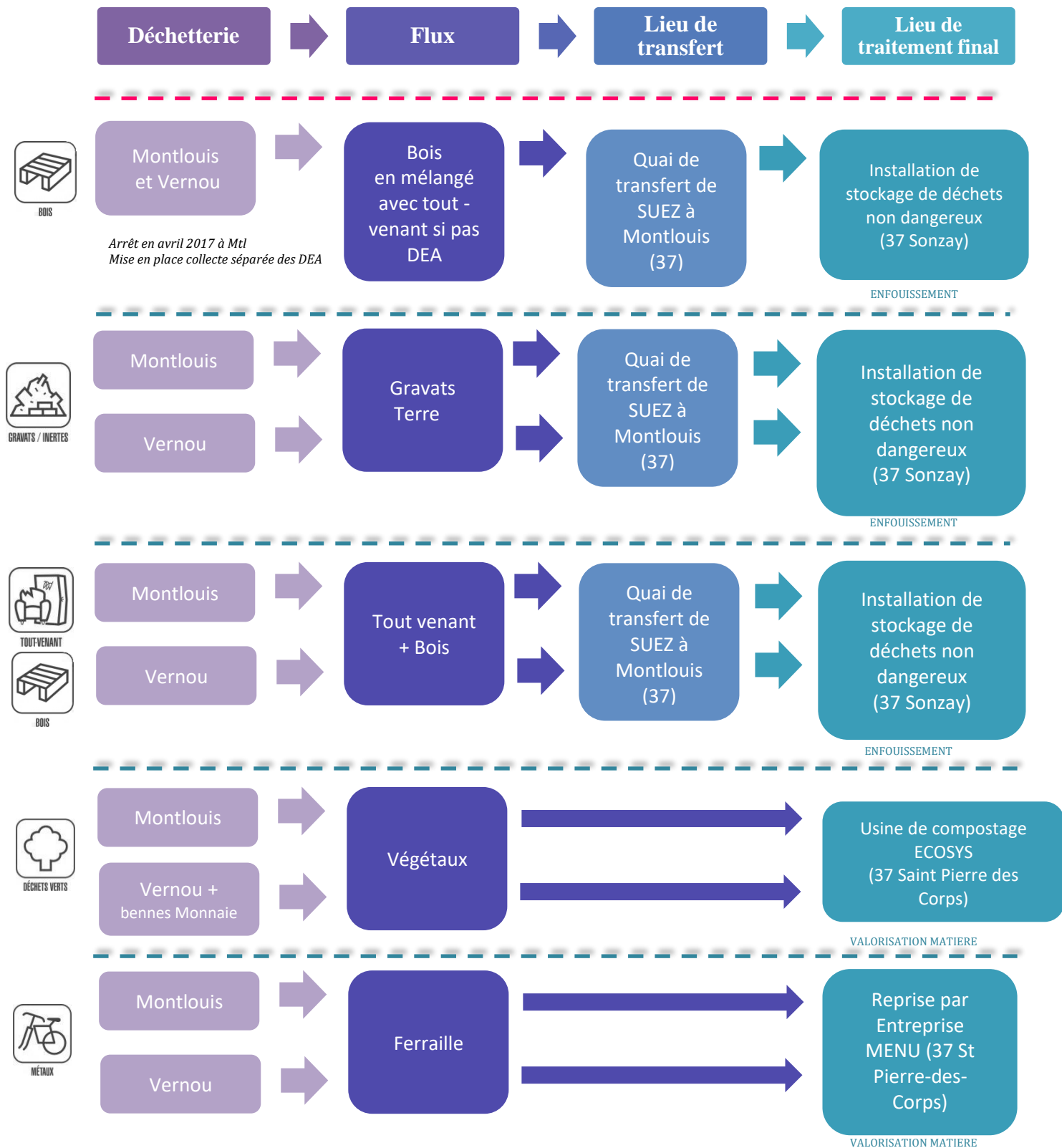
3.1 Traitement des déchets collectés en PAP et AV

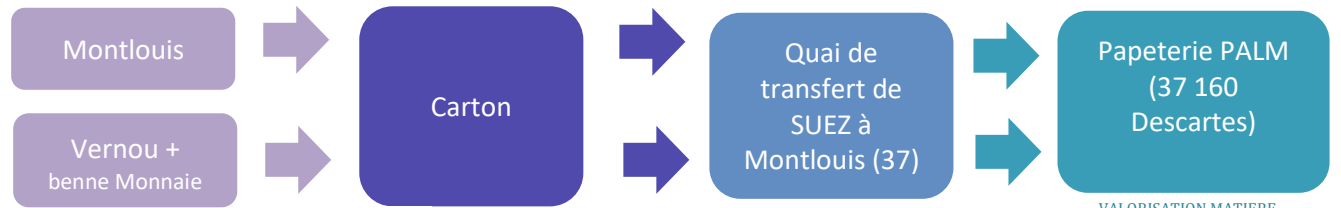
Le schéma suivant présente pour chaque flux collecté en porte-à-porte et en apport volontaire, le lieu de traitement final ainsi que le lieu de transfert éventuel :



3.2 Traitement des déchets collectés en déchetterie

Le schéma suivant présente pour chaque flux collecté en déchetterie, le lieu de traitement final ainsi que le lieu de transfert éventuel :





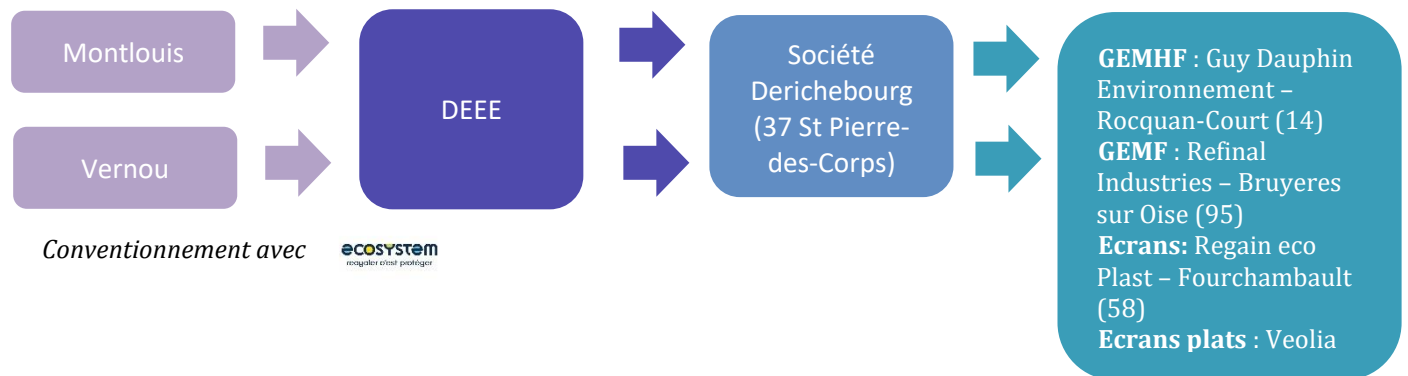
Conventionnement avec **CITEO**
Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofilo

VALORISATION MATIERE

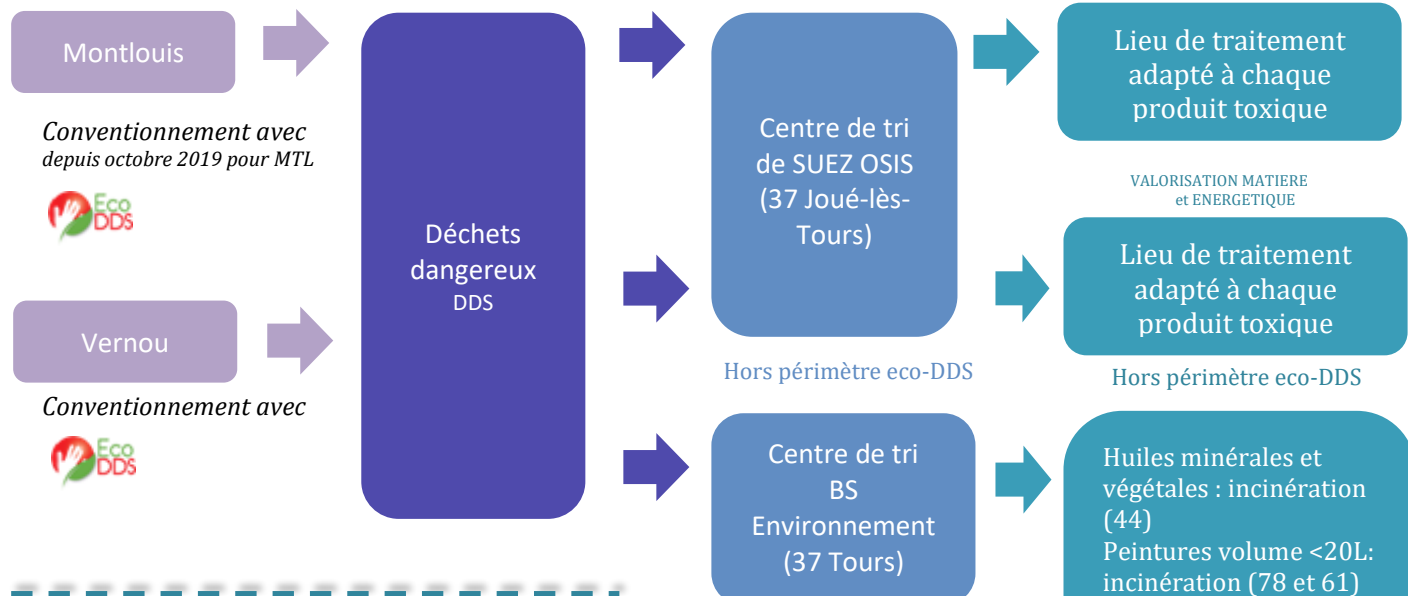


Conventionnement avec **CITEO**
Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofilo

VALORISATION MATIERE



Conventionnement avec **ecosystem**
recycler c'est protéger



Conventionnement avec **Eco DDS**
depuis octobre 2019 pour MTL

Conventionnement avec **Eco DDS**

VALORISATION MATIERE et ENERGETIQUE

Hors périmètre eco-DDS

Hors périmètre eco-DDS

Périmètre eco-DDS

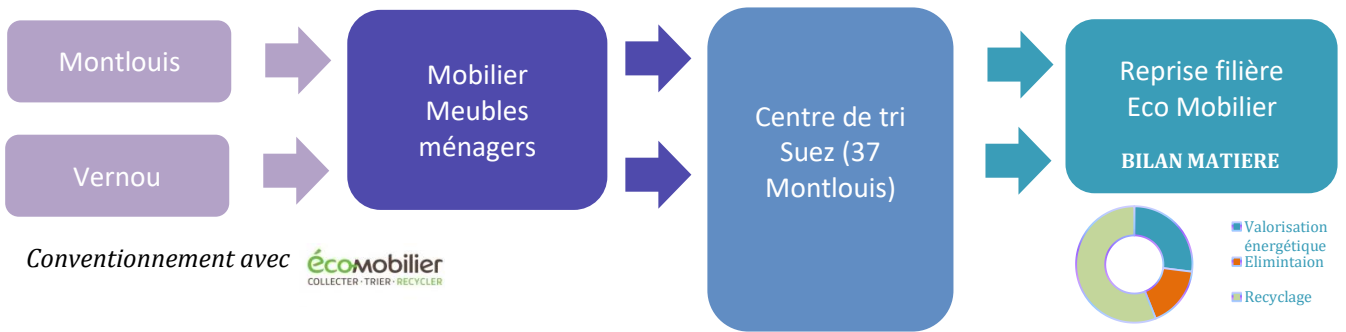
Périmètre eco-DDS

Capsules Nespresso :
Collecte dans les 2 déchetteries.
Collecte par SUEZ (37)

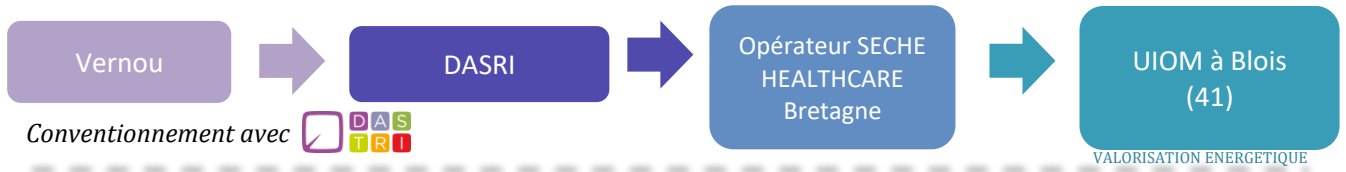
Huiles minérales et végétales : incinération (44)
Peintures volume <20L: incinération (78 et 61)
Emballages souillés vides
Huile moteur : incinération (44)
Aérosol hors périmètre eco-dds : incinération (44)



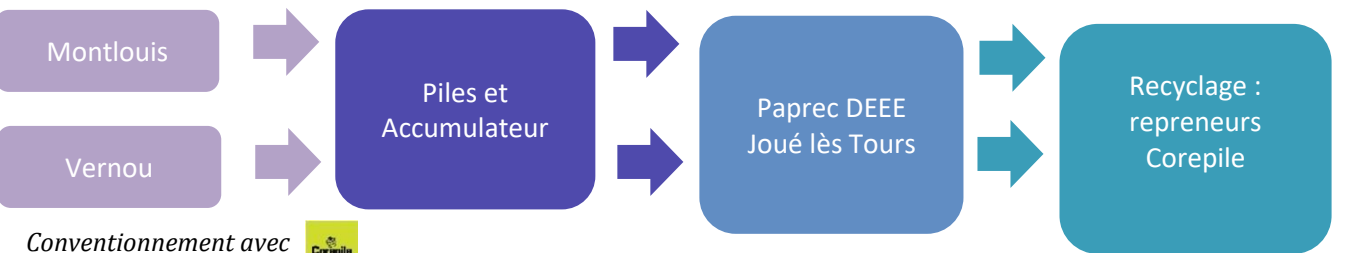
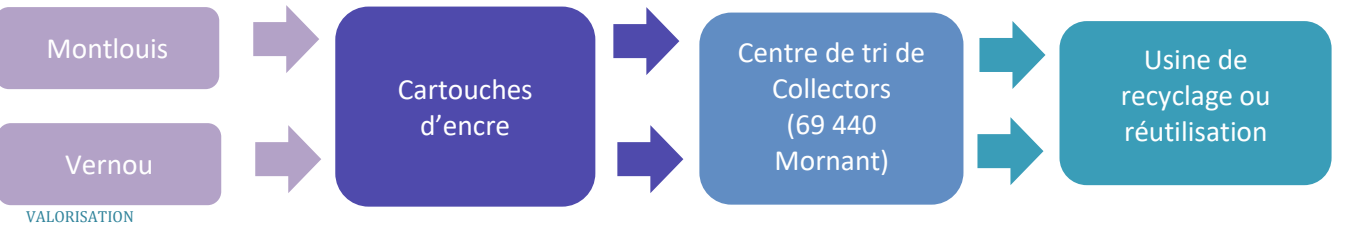
Conventionnement avec **récyclum**
engagé pour le recyclage responsable



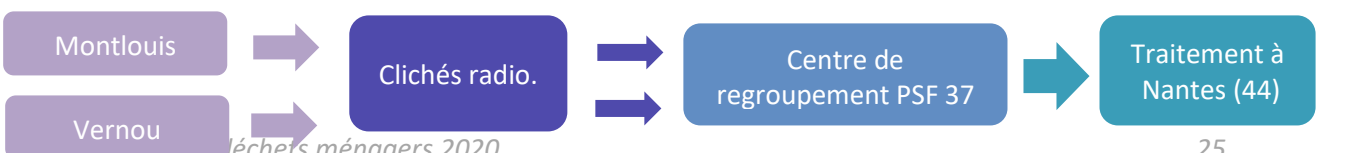
Conventionnement avec **ecomobilier**
COLLECTER - TRIER - RECYCLER



Conventionnement avec **DAS TRI**

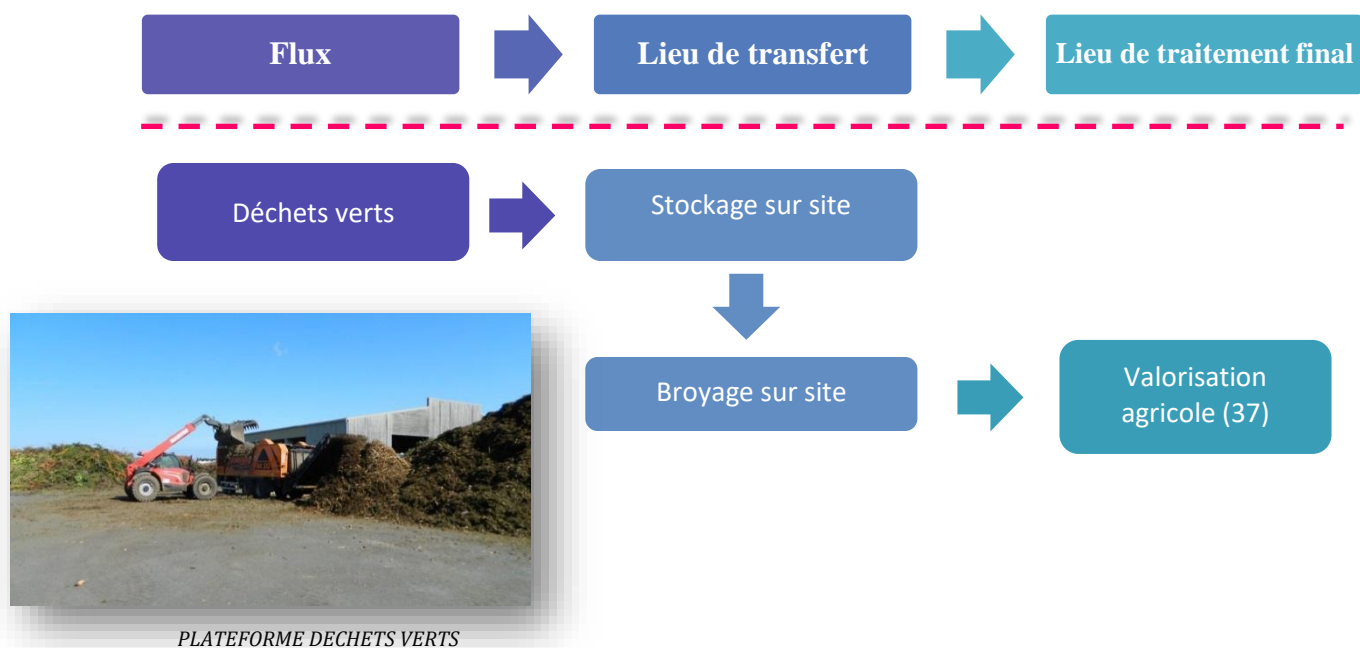


Conventionnement avec **Corepile**



3.3 Traitement des déchets collectés sur plateforme végétaux

Le schéma suivant présente pour le flux collecté sur la plateforme le lieu de traitement final ainsi que le lieu de transfert éventuel :



4. La production des tonnages : bilan 2020

Les tonnages produits pour chaque type de déchets sont présentés ci-dessous.

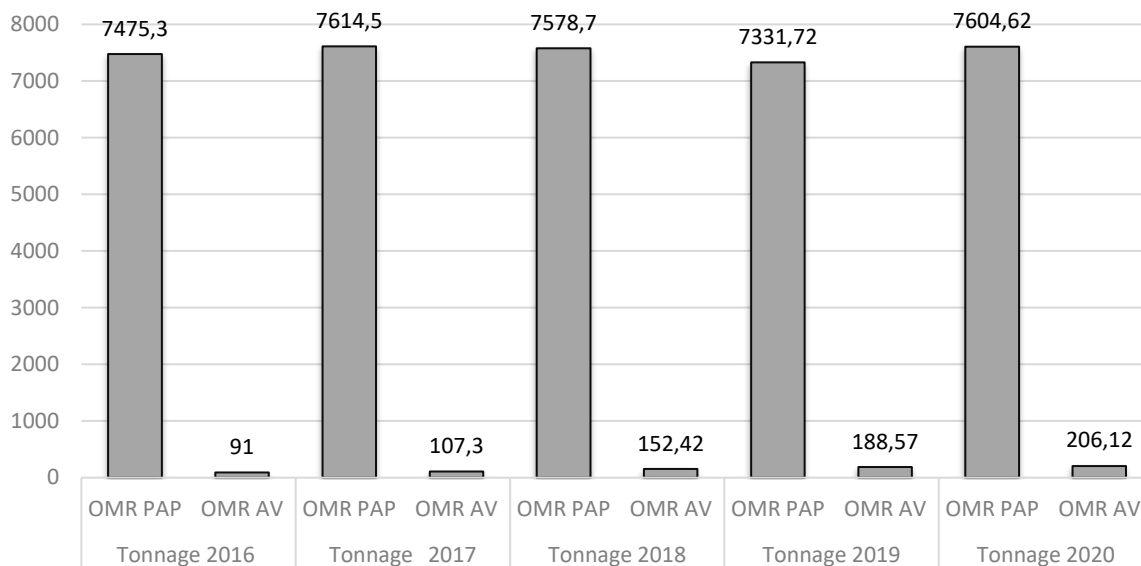
Il s'agit dans l'ordre :

- Du flux ordures ménagères résiduels
- Du flux déchets ménagers recyclables (tri sélectif)
- Du flux emballages en verre
- Des déchets déposés en déchetteries (TEV)
- Des végétaux déposés sur la plateforme déchets verts (TEV)
- Des déchets déposés dans les bennes à Monnaie
- Des déchets valorisés en 2020
- D'une synthèse de la production 2020
- De l'évolution des tonnages depuis 2016

4.1 Collecte des ordures ménagères

En 2020, **7 810.74 T** d'ordures ménagères ont été collectées lors des **collectes en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire.**

► Tonnages des ordures ménagères collectées (PAP et AV) – hors refus de tri



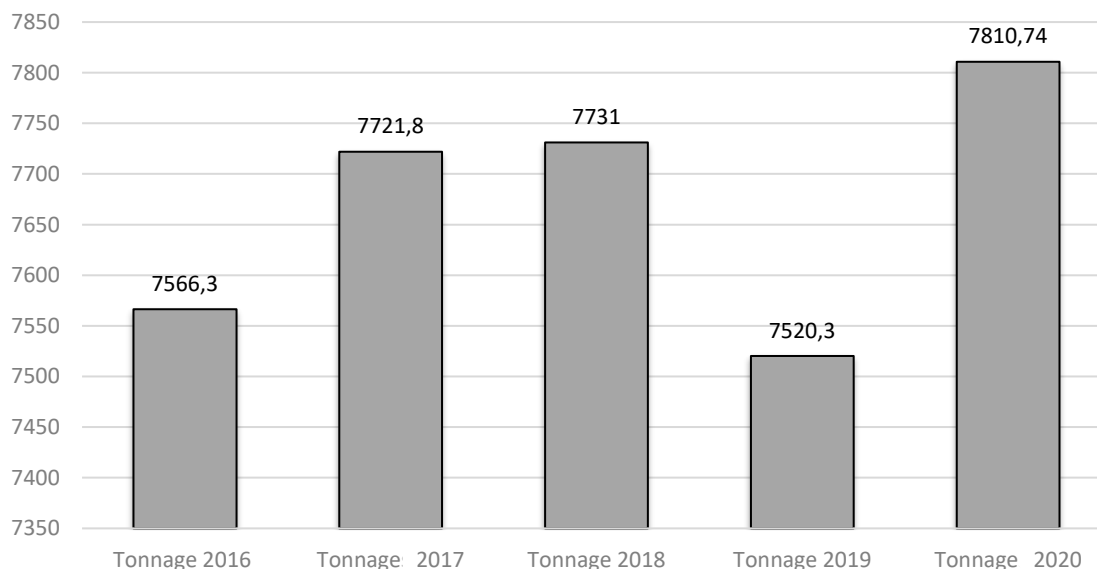
2019/2020 en PAP : +273 T

2019/2020 en AV : +17.5 T

TOTAL évolution 2019/2020 : + 290.5 T

PAP = 97.3 % AV = 2.7 %

► Evolution tonnage annuel collecté en ordures ménagères en tonne



Ordures ménagères	2016*	2017*	2018*	2019*	2020**
KG/HAB TEV	192	195.9	196.1	190.8	193.3
Réf. nationale	276 (2013) / 255 (2017)				
Réf. Régionale CVDL	nd	215 (2017)			
Réf. département 37	nd	212 (2017)			

*Base pop = TEV = 39 414 hab. 2020 : Crise sanitaire : 2 confinements

**Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020) => 40 391 hab.

Nb : non disponible

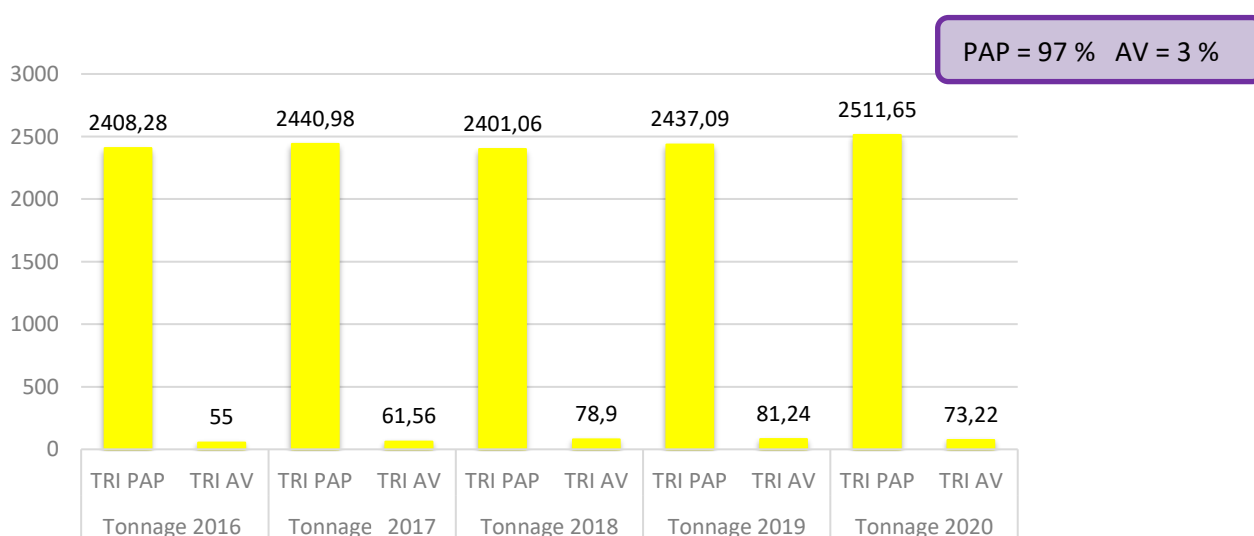
► **Observations/commentaires :**

- On observe une **augmentation des tonnages collectés** sur le territoire de la communauté de communes (population en augmentation) **soit +2.5 kg/hab.**
- **Impact important du 1er confinement du 17 mars au 11 mai 2020.**
- Toutes les collectes en OMR PàP et AV ont été maintenues.
- Fermeture des commerces et entreprises : baisse des productions de déchets DMA mais augmentation du gisement OMR des ménages.
- Population en augmentation sur le territoire, prise en compte dans le calcul des ratios pour 2020 (+ 977 hab).
- Tournées de contrôle sur la qualité du tri maintenues par le service déchets ménagers en 2020 – respect des conditions sanitaires en vigueur : **13 tournées soit + 440 foyers + professionnels suivis**
- 2 agents du service déchets ménagers / distribution de memo tri + dépôts avis de passage + envoi courrier de refus de collecte avec photos.
- **Légère augmentation des points de collecte en apport volontaire** soit 17.55 T (nouveau lotissement) pour le flux OMR. Les points de collecte sont positionnés soit par 2 (OMR et tri) ou 3 (OMR et tri et verre) => sensibilisation des administrés.
- Contrôles lors de la collecte par les équipes du prestataire => *refus possibles de collecter de bacs ordures ménagères et de tri.*

4.2 Collecte des emballages et papiers (collecte sélective) /déchets recyclables

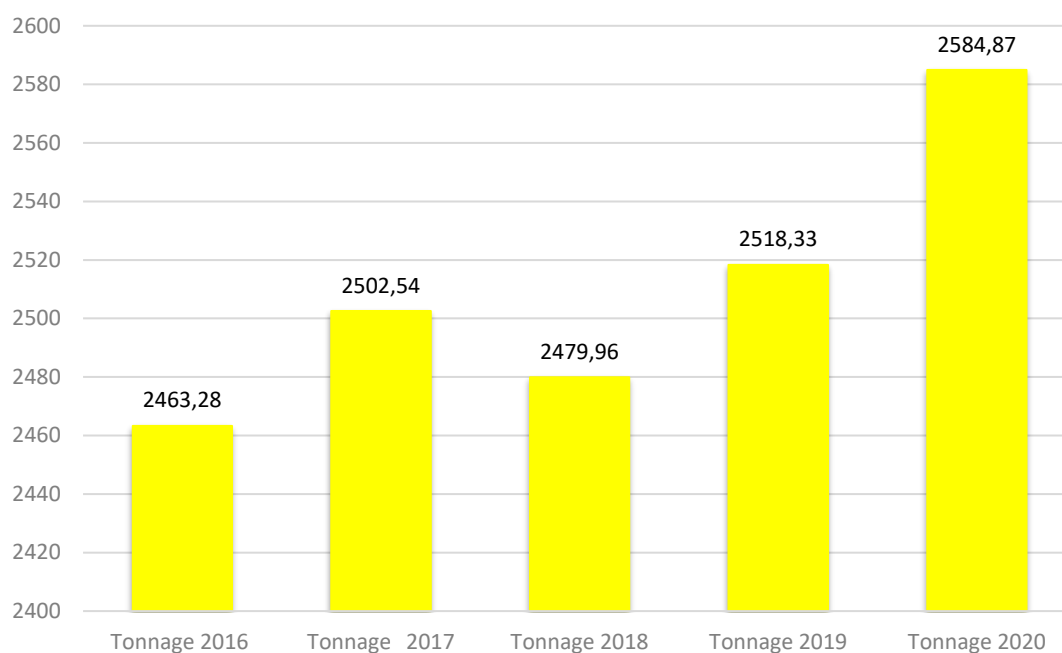
En 2020, **2 584.9 T** d'emballages et papiers recyclables ont été collectés lors des **collectes en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire.**

► **Tonnages des déchets recyclables (multi matériaux) collectés PAP et AV**



2019/2020 en PAP : + 74.5 T
 2019/2020 en AV : - 8 T
TOTAL évolution 2019/2020 : 66.54 T

► Evolution tonnage annuel collecté en multi matériaux (emb + papiers) en tonne



Tri sélectif	2016*	2017*	2018*	2019*	2020**
KG/HAB TEV	62.5	63.5	63	63.8	63.9
Réf nationale (2016)	37.3	37.3	37.3	37.3	37.3
Réf régionale (2016) Centre Val de Loire	40.4	nb	nb	nb	nb

*Base pop = TEV = 39 414 hab.

2020 : Crise sanitaire : 2 confinements

**Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020) => 40 391 hab.

Nb : non disponible

- On observe une sensible stabilisation des tonnages collectés en emballages et papiers en 2020 (prise en compte des données INSEE 2020), à **population constante une augmentation des tonnages (65.5 kg/hab.)**.
- Très légère augmentation des tonnages collectés en porte-à-porte.
- Baisse des tonnages collectés en apport volontaire.
- Impact important du 1^{er} confinement du 17 mars au 11 mai 2020.
 - ⇒ **Sensible perturbation des collectes PAP pour le tri sélectif (3 semaines en avril en C0.5) et celles en AV ont été maintenues.**
 - ⇒ **Fermeture des commerces et entreprises : baisse des productions (fibreuse notamment).**

- La majorité du tri sélectif est collectée en porte-à-porte, seul le sud TEV dispose de quelques points d'apport volontaire.
 - ⇒ Nombre de colonnes qui tend à s'étendre : la plupart des nouveaux lotissements sont collectés en apport volontaire au sud TEV.
- Depuis le 7 janvier 2019, les cartons (petites tailles) peuvent être déposés dans les bacs au nord et au sud TEV (conteneurisation bacs jaunes à 100% territoire).
 - =>impact sur les tonnages de PCNC depuis 2 ans.
- La performance de collecte du tri sélectif est stable sur le territoire depuis 4 ans (tendance à l'augmentation) mais reste bien supérieure aux référentiels.

Interventions 2020 :

- Actions de proximité maintenues avec la réalisation de 13 tournées de contrôle des bacs jaunes par les agents de la TEV + nombreux courriers adressés par voie postale aux administrés.
- Amélioration de la qualité du tri auprès des professionnels : actions ciblées menées par le service en 2020 (contrôle/courrier/rencontres).
- Distribution d'un nouveau mémo tri de début décembre 2020 à mi-janvier 2021 dans les 17 000 foyers de la TEV.
- Une campagne de communication « grand public » a été lancée début décembre 2020. En 2021 pourra être mesuré l'effet de celle-ci (performances de collecte et taux de refus de tri).

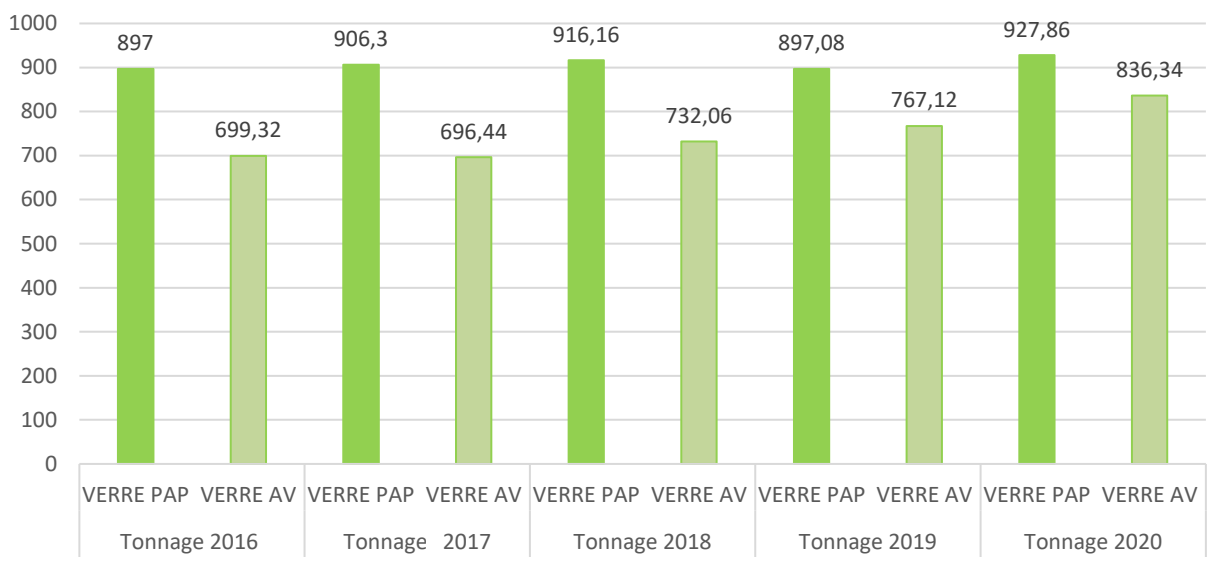
T1	40.68 T	Refus de tri 2020
T2	600 T	
T3	0	
T4	0	
TOTAL 2020	640.68 T	15.8 kg/an

4.3 Collecte des emballages en verre

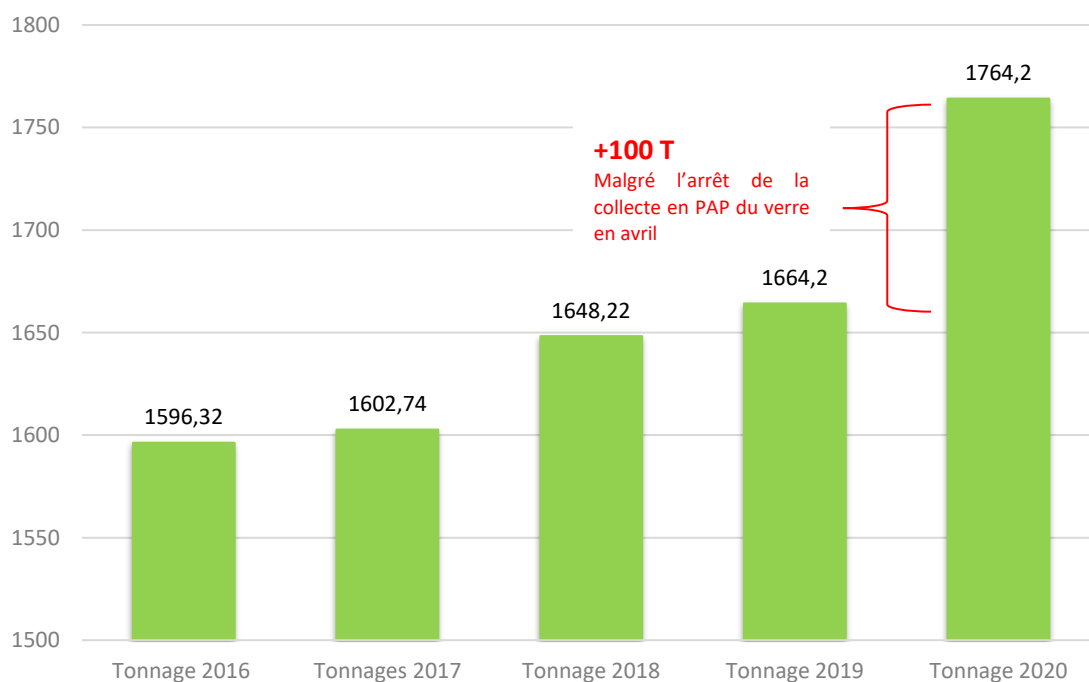
En 2020, **1 764.20 T** d'emballages en verre (bouteilles et bocaux) ont été collectés lors des **collectes en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire** (hors benne verre déchetterie Vernou sur Brenne).

► **Tonnages des emballages en verre collectés PàP et AV**

PAP = 52.6 % AV = 47.4 %



► **Tonnages des emballages en verre collectés par mode de collecte /en tonne**



Verre	2016*	2017*	2018*	2019*	2020**
KG/HAB TEV sans dech	40.5	40.6	41.8	42.2	43.1
KG/HAB TEV avec dech	x	44.7	46.5	46.5	47.6
Réf nationale (2016)	31.2	nb	nb	nb	nb
Réf régionale (2016) Centre Val de Loire	34,1	nb	nb	nb	nb

*Base pop = TEV = 39 414 hab

2020 : Crise sanitaire : 2 confinements

**Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020) => 40 391 hab

Nb : non disponible

- **En 2020, 159 T de verre ont été collectées dans la benne de 15 m3 située à la déchetterie de Vernou sur Brenne.**

=>On constate une baisse par rapport à 2019 (168.74 T), le site ayant été fermé 2 mois suite au 1er confinement de 2020.

⇒ Diminution des tonnages depuis 2018.

- Les performances de collecte (PAP+AV) sur le territoire sont en augmentation continue sur le territoire.
- Plusieurs colonnes enterrées pour le verre ont été mises en place en 2020 (+4 par rapport à 2019)
- Les points de collecte en AV ont été référencés et géolocalisés sur le site internet de la collectivité <https://www.touraineestvallees.fr/les-colonnes-enterrees-dordures-menageres-et-tri-selectif/> et <https://www.touraineestvallees.fr/points-dapports-volontaires/>

VERRE, ORDURE MÉNAGÈRE, TRI SÉLECTIF

Retrouvez tous les points d'apports volontaires (PAV) sur la carte interactive ci-dessous :

LOCALISATION



- Le nouveau mémo tri a été distribué de début décembre 2020 à mi-janvier 2021, une page spécifique sur le tri du verre est consultable.



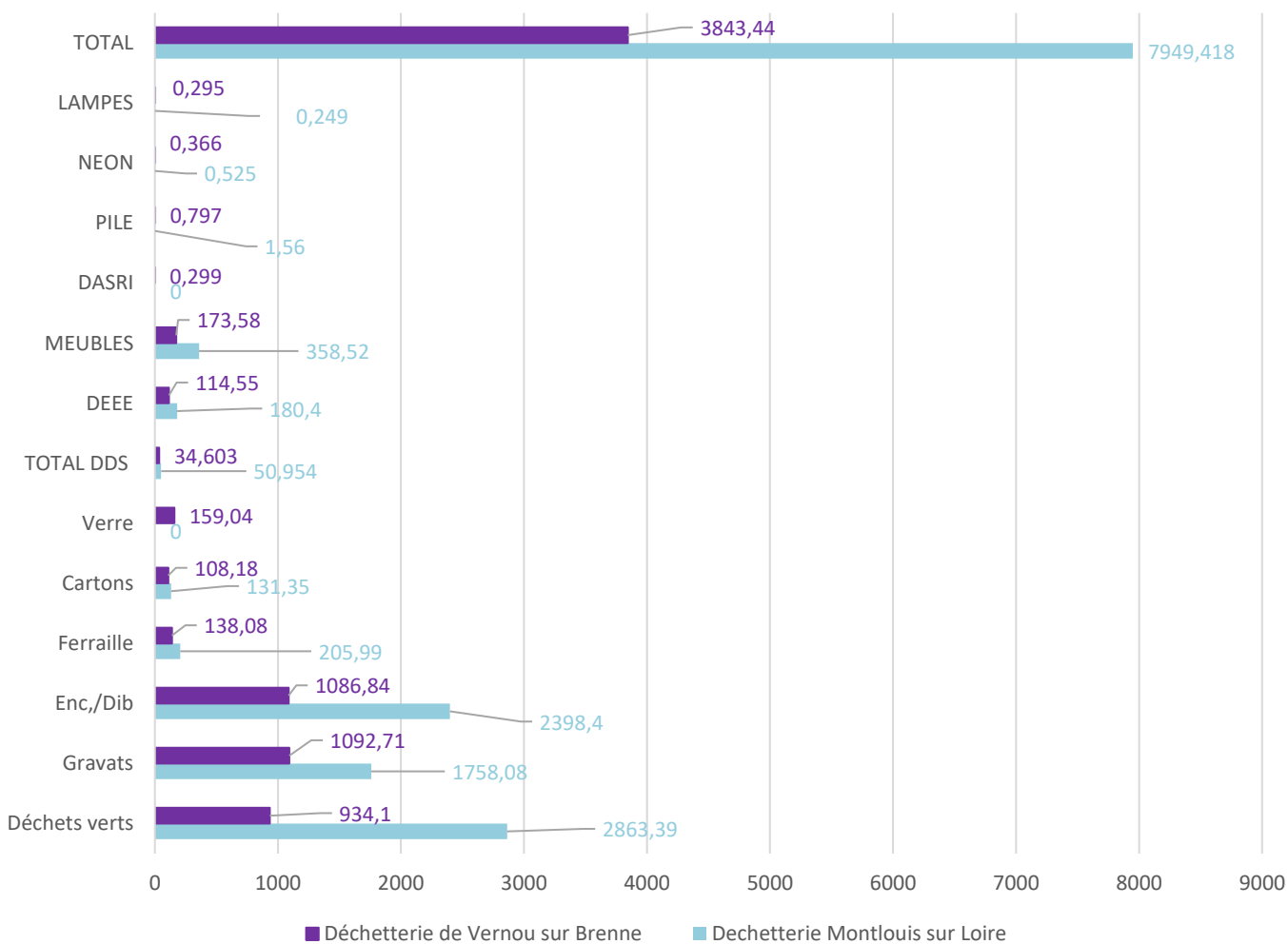
- Benne de 15 m3 à la déchetterie de Vernou sur Brenne :
159 T collecté en 2020
 2017 : 163 T / 2018 : 185.5 T / 2019 : 168.7 T

4.4 Déchets déposés en déchetterie

En 2020, **11 793 T** de déchets ont été collectés dans les **déchetteries intercommunales** de la TEV soit **292 kg/hab.** (288 kg/hab. sans verre)

Le détail par flux est présenté ci-dessous :

► Tonnages collectés par déchetteries et par flux (principaux) en tonne



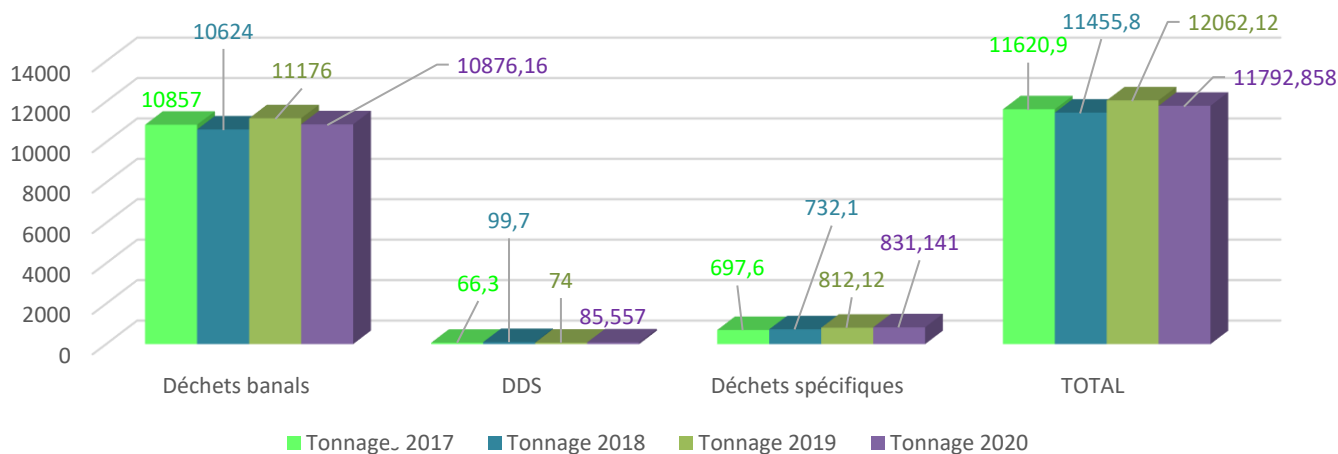
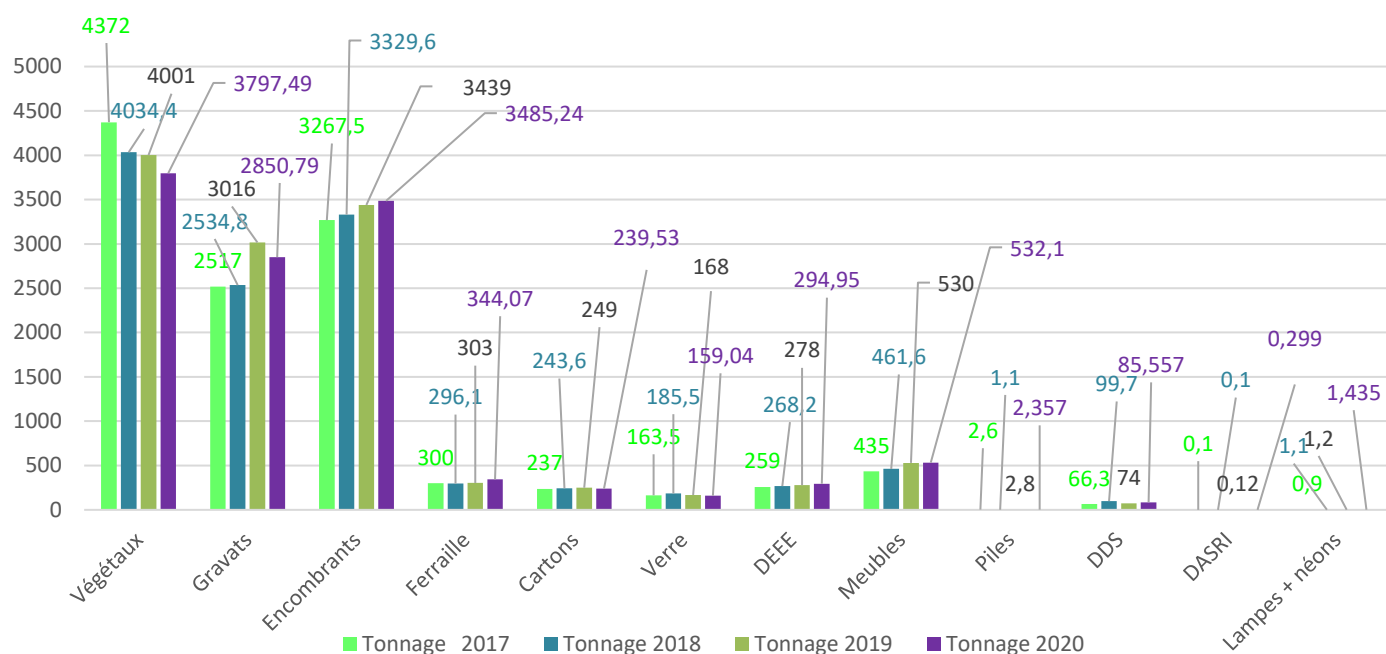
2020	TOTAL EN TONNE	Déchets verts	Gravats	Enc./Dib	Ferraille	Cartons	Verre
Déchetterie Montlouis sur Loire	7949,4	2863,4	1758,1	2398,4	205,99	131,35	0
Déchetterie de Vernou sur Brenne	3843,4	934,1	1092,7	1086,8	138,08	108,18	159,04
SOUS TOTAL	11792,8	3797,5	2850,8	3485,2	344,07	239,53	159,04

NB : 65 kg de cartouches d'encre

TOTAL DDS	DEEE	MEUBLES	DASRI	PILE	NEON	LAMPES
50,95	180,4	358,5	0	1,56	0,52	0,25
34,60	114,5	173,5	0,3	0,79	0,36	0,29
85,55	294,9	532,1	0,3	2,35	0,89	0,54

► Evolution des tonnages en déchetterie depuis 2017

Déchetteries	Végétaux	Gravats	Encombrants	Ferraille	Cartons	Verre	DEEE	Meubles	Piles	DDS	DASRI	Lampes + néons
Tonnage 2017	4372,0	2517,0	3267,5	300,0	237,0	163,5	259,0	435,0	2,6	66,3	0,1	0,9
Ratio 2017 en kg/hab.	111,0	63,8	83,0	7,6	6,0	4,0	6,5	11,0	0,1	1,6	<0,5	<0,5
Tonnage 2018	4034,4	2534,8	3329,6	296,1	243,6	185,5	268,2	461,6	1,1	99,7	0,1	1,1
Ration 2018 en kg/hab.	102,3	64,3	84,5	7,5	6,2	4,7	6,8	11,7	<0,5	2,5	<0,5	<0,5
Tonnage 2019	4 001	3 016	3 439	303	249	168	278	530	2,8	74	0,12	1,2
Ration 2019 en kg/hab.	101,5	76,5	87,2	7,6	6,3	4,2	7	13,4	0,1	1,8	<0,5	<0,5
Tonnage 2020	3797,49	2850,79	3485,24	344,07	239,53	159,04	294,95	532,1	2,357	85,557	0,299	1,435
Ration 2020 en kg/hab..	94	70,5	86,2	8,5	5,9	3,9	7,3	13,1	0,05	2,1	<0,5	<0,5
Evolution	▼▼	▲▲▼	▲▲▼	▲	▲▼	▼	▲▲ =	▲▲ =	▲▼	▼▲	=	=



- Impact 1^{er} confinement de mi-mars à mi-mai avec la fermeture des deux déchetteries.
- **Diminution des tonnages collectés dans les deux sites avec – 300 T en 2020 sur les déchets banals soit 7.4 kg/hab. de moins.**
- Les tonnages des déchets spécifiques issus des filières ECO ORGANISMES ont également été impactés avec des volumes moins importants que prévus, les quantités collectées restent cependant supérieures à 2019 (impact fermeture des sites).

En 2021 : Des travaux d'aménagement devraient être réalisés sur les deux déchetteries en bas de quai (report dû aux deux confinement COVID 19 en 2020).

4.5 Végétaux déposés sur la plateforme /benne Monnaie

► Plateforme végétaux :

En 2020, **580 T** de déchets verts ont été déposés et broyés sur la plateforme intercommunale située à Azay sur Cher :

- soit 14 kg/hab. /pop totale TEV

- soit 56.2 kg/hab. /pop 3 communes autorisées

Evolution des passages

Année	Nbre entrée annuel	Evolution entrées	Nb entrée/ouverture	Volumes végétaux
2017	4 817	X (34 ouvertures)	141.5	300 T
2018	7 287	+2 470 entrées (40 ouvertures)	182	800 T
2019	6 645	- 642 entrées (37 ouvertures)	179	513 T
2020	6 603	- 42 entrées (29 ouvertures)	227.5	580 T

- 29 samedis d'ouverture
- 3 communes autorisées (particuliers)
- 3 prestations de broyage (juin, août, décembre)
- **Report ouverture – impact confinement 1 COVID 19**
- **Plus de dépôts effectués par journée d'ouverture – impact confinement 1 COVID 19**

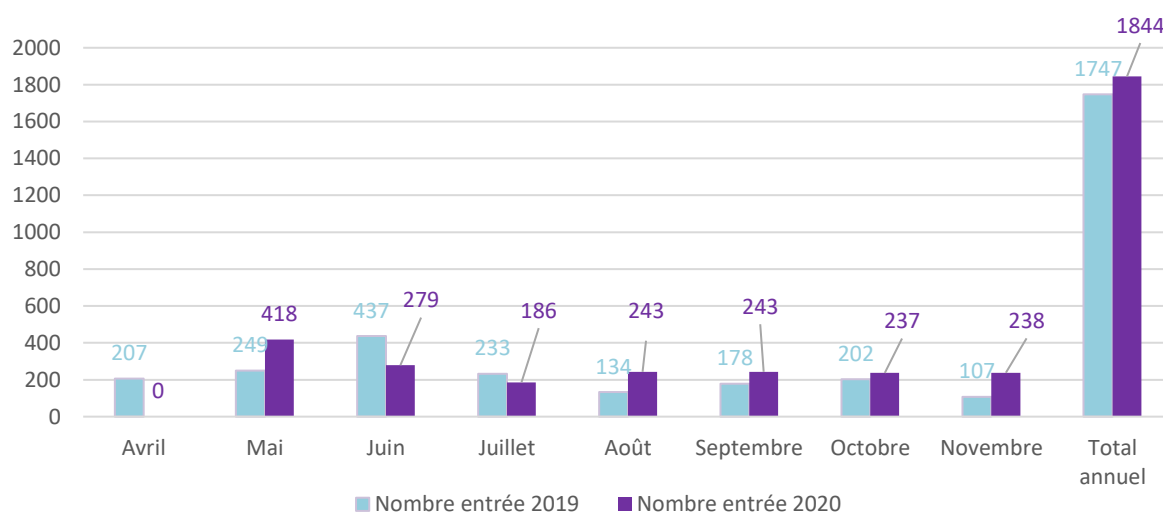
► Bennes déchets verts Monnaie :

En 2020, **185.6 T** de déchets verts ont été déposés dans les bennes à Monnaie (3.5 kg/hab.).

Année	Nbre entrée annuel	Evolution	Tonnages Déchets verts	Kg dv/entrée	Tonnages Cartons
2017	1 973	x	192,8 T	98	4 T
2018	2 159	+186 (32 ouvertures)	185,5 T	86	4,2 T
2019	1 747	- 412 entrées (32 ouvertures)	141 T	81	x
2020	1 844	+ 97 entrées (31 ouvertures)	185,6 T	100,5	x

- 1 844 entrées en 2020 (- 129 entrées par rapport à 2017)
- 31 samedis d'ouverture - **Report ouverture - impact confinement 1 COVID 19**
- 10 communes autorisées (particuliers + pro) => **100% habitants Monnaie**
- Nombre de bennes en place : 94 bennes végétaux en 2020 (similaire à 2020)
- **Comparativement à 2017, les apports déposés en 2020 lors de chaque passage sont plus importants malgré le nombre d'entrée inférieur en 2020 dû au report d'ouverture du site - impact confinement 1 COVID 19**
- Arrêt fin 2018 bennes cartons

Nombre de passages mensuels – Evolution 2019 et 2020



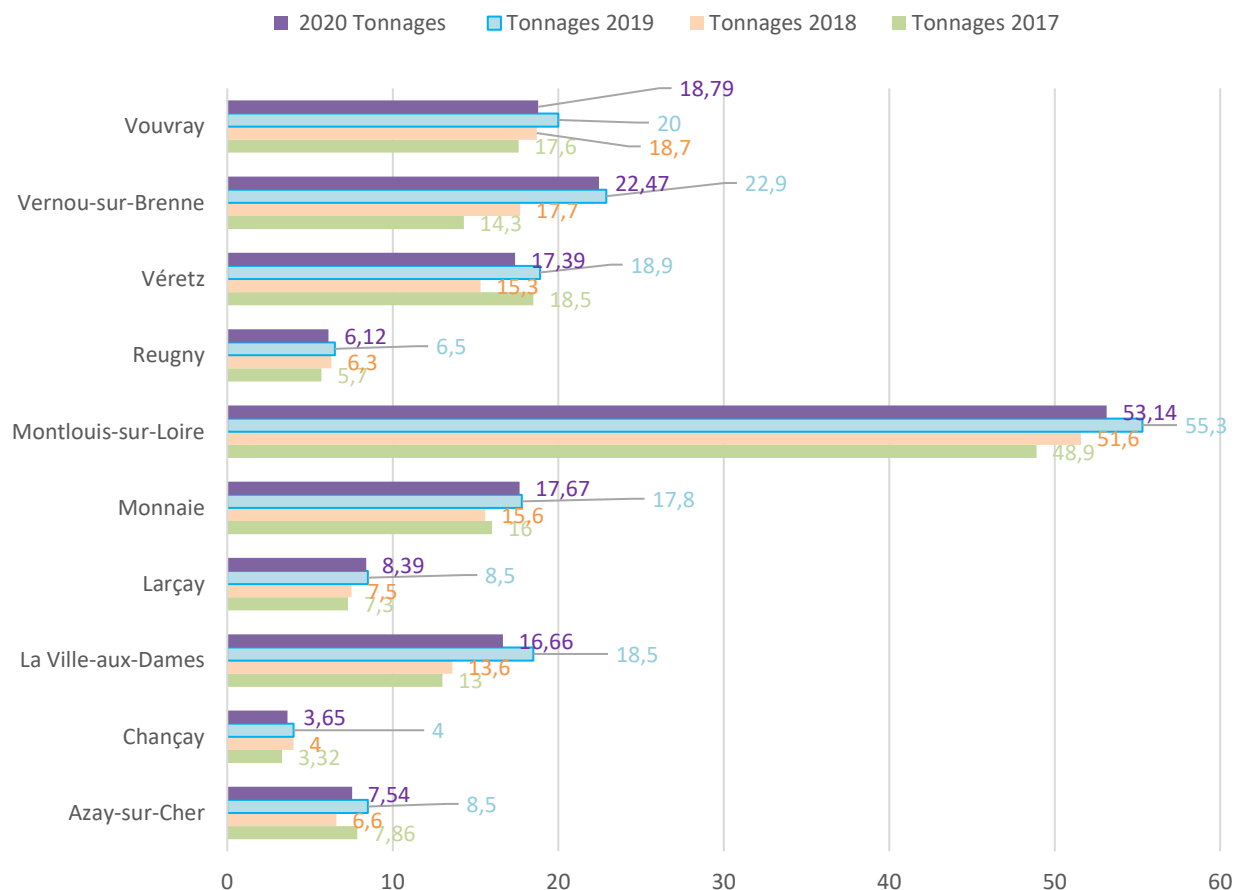
Observations/commentaires :

- Ouverture 2020 en mai au lieu d'avril : forte fréquentation par rapport à 2019
- Maintien des ouvertures sur 2nd confinement tout comme les déchetteries et la plateforme déchets verts (nov. 2020).
- Tous les dépôts ont été effectués par des particuliers de Monnaie (comme chaque année).
- Habituellement le mois de juin enregistre le plus de passages (mois avec le plus d'ouverture), en mai pour 2020.
- Fréquentation plus régulière en 2020 par rapport à 2019.
- Nombre moyen de samedi mensuel permettant le dépôt est de 4.

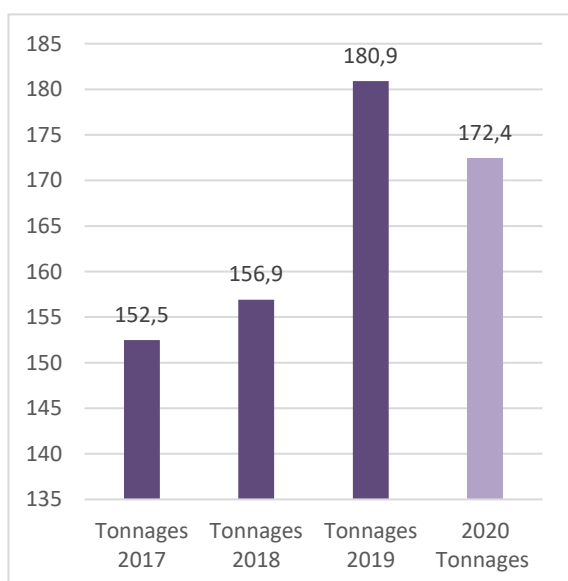
4.6 Collecte des textiles

En 2020, **172 T** de textiles ont été déposées dans les 36 bornes textiles du RELAIS 37 disposées sur les 10 communes de la TEV.

► Tonnages et évolutions depuis 2017



Evolution annuelle en tonne



Performance de collecte/commune

Commune	Performance par commune 2019	Performance par commune 2020
Azay-sur-Cher	2,7	2,45
Chançay	3,5	3,36
La Ville-aux-Dames	3,5	3,21
Larçay	3,5	3,43
Monnaie	4,2	4,43
Montlouis-sur-Loire	5,1	4,92
Reugny	3,9	3,81
Véretz	4,2	4,11
Vernou-sur-Brenne	8,4	8,18
Vouvray	6,2	5,9
TOTAL TEV en Kg/ha	4,6	4,5

Observations/commentaires :

- **Baisse de 0.1 kg/hab.** par rapport à 2019 avec un parc de points de collecte identique.
- Nombre de colonnes sur l'ensemble du parc reste stable par rapport à 2019.
- La performance sur le territoire est de 4.48 kg/hab. en 2020. **Les performances de collecte les plus élevées sont observées sur les communes de Vernou et Vouvray.**
- Baisse des tonnages de -2,5 T entre 2020 et 2019. **En raison de la pandémie du COVID 19, 2 confinements et un arrêt de la collecte par le prestataire durant le 1er confinement.**

4.7 Valorisation et recyclage

En 2020, **9 872 tonnes** de déchets ont été recyclés, compostés ou valorisés **soit 244.4 kg/hab** (251 kg/hab. en 2019)

4.7.1 Valorisation des déchets issus de la collecte sélective

Recap par matériaux Avec stock	2017*		2018*		2019*		2020**	
	Tonnages	kg/hab/an	Tonnages	kg/hab/an	Tonnages	kg/hab/an	Tonnages	kg/hab/an
Verre	1 873,17	47,50	1 963,97	49,80	1 824,12	46,20	2 005,3	49,6
Acier	117,80	3,00	222,05	5,60	134,02	3,40	103,92	2,57
Aluminium	6,30	0,10	5,63	0,15	10,95	0,27	5,9	0,14
PCNC + PCC	485,70	12,30	501,38	12,70	840,26	21,30	969,24	23,9
Plastiques	329,30	8,30	296,76	7,50	294,51	7,40	281,35	6,9
JRM	953,00	24,10	1 004,90	25,50	843,21	21,40	770,6	19
Refus de tri	452,70	11,50	502,52	12,70	548,38	13,90	677	16,7
Sous total Verre	1 873,17	47,50	1 963,97	49,80	1 824,12	46,20	2 005,3	49,60
Sous total emballages légers	939,10	23,70	1 025,82	25,95	1 279,73	32,37	1 360,41	33,68
Sous total fibreux	1 438,70	36,40	1 506,28	38,20	1 683,47	42,70	1 739,84	43
Sous total papiers	953,00	24,10	1 004,90	25,50	843,21	21,40	770,6	19
TOTAL	3 765,27	95,30	3 994,69	101,25	3 947,06	99,97	4 136,31	102,11

*Pop = 39 414 hab.

** Pop = 40 391 hab.

Rouge = en baisse Vert = en hausse

REFERENCE 2019 (Verre + emballages légers + papiers)

Région Centre Val de Loire : 71,6 kg/hab./an en 2019

National : 70 kg/hab./an :

=>Verre : 32,4 kg/hab./an =>Emballages : 18,6 kg/hab./an

=> Papiers : 19 kg/hab./an

Remarque pour 2020 :

- Problème d'expédition des cartons déchetteries 1.05A en 2019 - régularisation sur mars 2020, 250 T non pris en compte sur 2019 et PCNC/PCC.
- Dans le tableau ci-dessus ne sont pas comptabilisés les cartons des déchetteries recyclés en 2020 soit + 378 T de la sorte 1.05.
- Impact des confinements et des changements de consommation peuvent expliquer en partie l'augmentation des tonnages collectés et recyclés de PCNC (livraison à domicile de colis/ achat à distance sollicité sur ces périodes)
- Changements progressifs des comportements de consommation vis-à-vis du plastique et l'interdiction depuis le 1^{er} janvier 2020 : vente de vaisselle jetable en lot, coton tige et bouteilles d'eau plate en restauration scolaire...

COVID 19 – 1^{er} confinement :

- Peu de perturbations sur les collectes du tri sélectif et du verre (1 à 2 collectes perturbées)
- Le Centre de tri VALORPOLE a toujours fonctionné durant les périodes de confinement.
- **Report de la mise en place des Extensions des Consignes de tri des emballages et papiers au 1^{er} janvier 2021 au lieu du 1^{er} septembre 2020.**

ANALYSE DES DONNEES	Perf/hab. 2017	Perf/hab. 2018	Perf/hab. 2019	Perf/hab. 2020	Taux variation
VERRE	47.5	49.8	46.2	49.60	+7.35 %
Emballages légers	23.8	25.95	32.37	33.68	+ 4 %
Papiers	24.1	25.5	21.40	19	-11.2%
TOTAL EMBALLAGES	71.3	75.75	78.57	83.28	+ 6 %
TEV					
Refus de tri	11.5	12.7	13.9	16.7	+20%

- Les performances de la collectivité sont supérieures à la moyenne de notre dispositif, voire mêmes supérieures à la moyenne des collectivités les plus performantes pour notre dispositif.
- La collectivité déploie le dispositif « STOP PUB » sur son territoire depuis de nombreuses années.

4.7.2 Valorisation des déchets collectés dans les déchetteries intercommunales

	2018		2019		2020		Taux variation Perf - En kg/hab
	Tonnages recyclés	Perf. En Kg.hab	Tonnages recyclés	Perf. En Kg.hab	Tonnages recyclés	Perf. En Kg.hab *	
* pop = 40 391 hab							
Végétaux avec plateforme	5 019.8 T	127.3	4 655 T	118	4 563 T	113	- 4,23%
Ferraille	296 T	7.5	303 T	7.7	344 T	8,5	+ 10,4%
DEEE	268.2 T	6.8	278 T	7	296,5 T	7,5	+ 7%
Meubles	461.5 T	11.7	530 T	13.5	532 T	13	- 0,37%
Total	6 045.6T	153.3	5 766 T	146.2	5 735.5 T	142	- 2.9 % par rapport à 2019

Observations/commentaires :

- Forte réduction des tonnages valorisés de végétaux en raison de la baisse des dépôts en déchetteries – **impact confinement 1 COVID 19 (fermeture déchetterie du 17/03 au 04/05)**.
- Habitude du geste de tri des meubles en déchetterie et des DEEE, malgré la fermeture des déchetteries, les tonnages collectés augmentent.

4.7.3 Valorisation des textiles

- Les performances de collecte sont mentionnées et détaillées à l'article 4.6 du présent rapport annuel.
- En 2020, 172.4 T de TLC (Textiles, Linges de maison et Chaussures) ont été recyclés par Le Relais 37.
- Enjeux de la filière : 624 000 tonnes de TLC sont mises en marché en France chaque année, soit près de 10 kilos par an et par habitant.
- Moins de 2 kilos de TLC usagés faisaient l'objet d'une collecte séparée en 2009 et de 3,4 kilos en 2017.
- L'objectif à atteindre en 2019 était de près de 5 kilos par habitant (objectif fixé par l'agrément d'Eco TLC pour la période 2014-2019).

=> **Moyen TEV = 4.5 kg/hab. en 2020**

4.8 Synthèse de la production totale des déchets

En 2020, chaque habitant a **produit** en moyenne **616.3 kg** de déchets ménagers soit :

- 305.3 kg/hab. collectés à domicile (porte-à-porte et apport volontaire + textiles)
- 311 kg/hab. collectés dans les sites intercommunaux (déchetteries et plateforme + benne Monnaie)



Réf ADEME OMR 2015 = 261 kg/hab. Réf ADEME tri hors textiles = 104 kg/Hab. Réf ADEME déchetteries= 149kg/Hab.
REF ADEME 2016 : production de déchets (déchets ménagers et assimilés) /hab. = 568kg

616.3 kg/hab. de déchets produits en 2020 <i>624 kg/hab en 2019</i>	-	=	371.9kg/hab. de déchets produits en 2020 à traiter Réf 2018 = 362 kg/hab. Réf 2019 = 373 kg/hab.
244.4 *kg/hab. de déchets valorisés 2020 <i>251 kg/hab en 2019</i>			

*avec déchetteries + textiles + recyclage tri sélectif et verre.

Observations/commentaires :

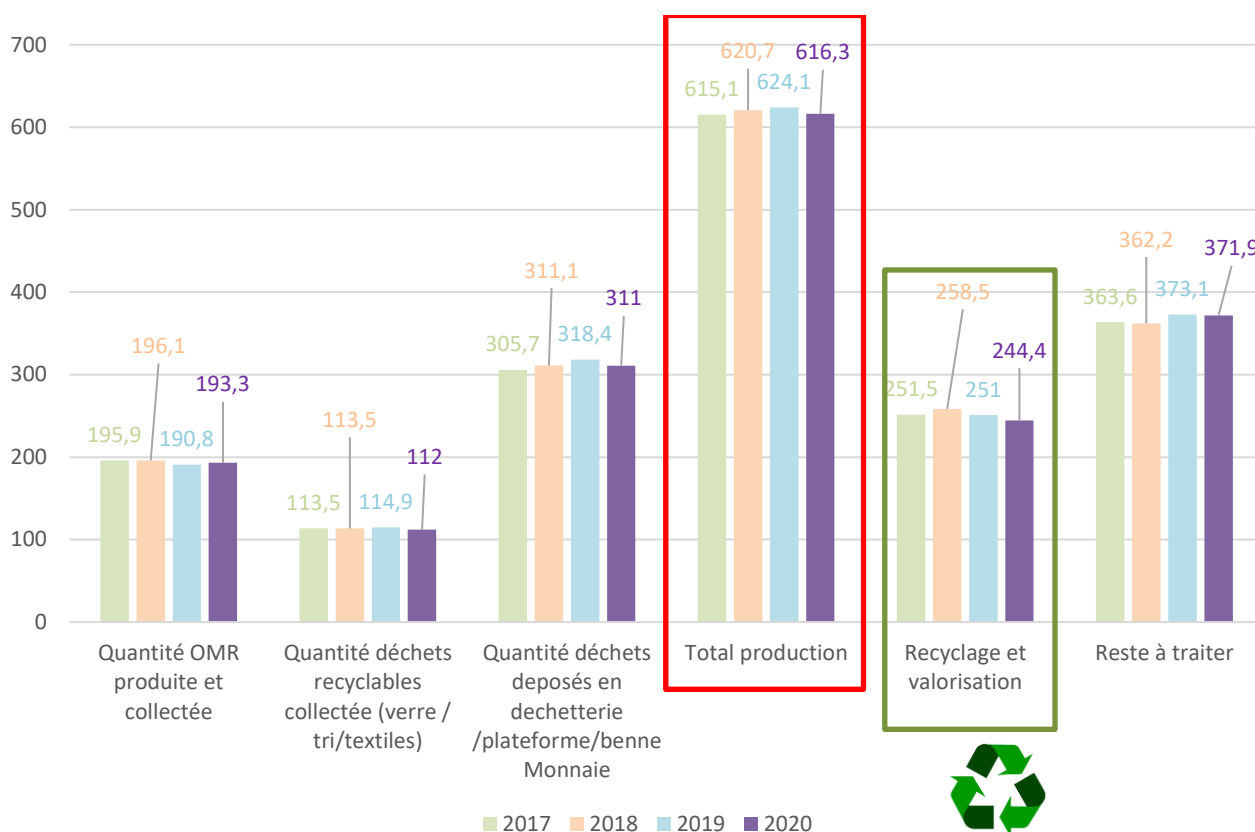
- Baisse sensible de la quantité de déchets à traiter au final – 1.1 kg/hab. en raison de la baisse des dépôts en déchetterie (déchets verts) et des déchets valorisés/recyclés et malgré une augmentation des tonnages collectés en ordures ménagères + 2.5 kg/hab. kg/hab.
- La collecte des déchets dits « des filières des éco-organismes » en déchetterie est restée stable malgré la fermeture des sites pendant plusieurs semaines (1er confinement).
- Production brute d'ordures ménagères est en légère hausse. La quantité de refus de tri augmente annuellement depuis 2017.

Chiffres clés : Indre-et-Loire

Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)

- 607 625 habitants (population INSEE 2019)
- **207 kg/habitant/an d'OMR**
- **38 kg/habitant/an de Verre**
- **59 kg/habitant/an d'Emballages et papiers des ménages**

Evolution tonnages collectés, recyclés et à traiter depuis 2017



► Taux de valorisation global

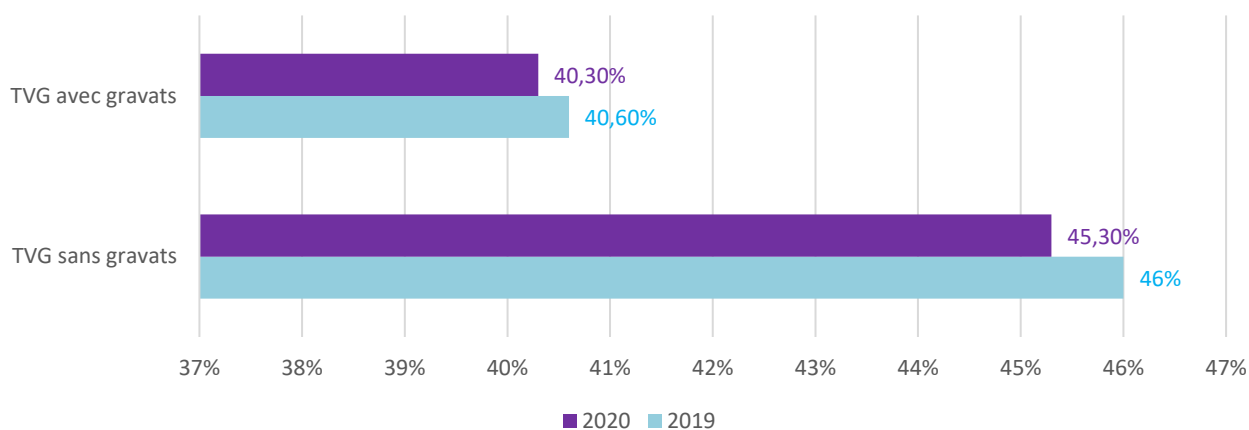
Le taux de valorisation global s'obtient en divisant les tonnages valorisés issus de la collecte et des déchetteries tels que les emballages, papiers et verre recyclables, la ferraille, les déchets électriques et électroniques et les déchets végétaux, par les tonnages globaux de déchets collectés en porte à porte, en apport volontaire et sur les deux déchetteries de Touraine-Est Vallées.

Taux de valorisation global (TVG)

TVG = tonnages valorisés (emballages-papiers + verre + ferraille + cartons (spécificité 2019) + D3E + DV total + meubles + textiles) / tonnages collecte (y compris refus de tri) et déchetteries :

- CAL 1 sans gravats : 10 286 T /22 681 T = 45,3 %
- CAL 2 avec gravats : 10 286 T /125 531,5T = 40,3 %

Evolution TVG



4.9 Evolution des tonnages depuis 2015

	Tonnages						kg/hab					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures ménagères	7 666,5	7 566,3	7 721.8	7 731.1	7 520.3	7 810.7	197,2	192,5	195.9	196.1	190.8	193.3
Emballages et papiers	2 432,1	2 463,3	2 502.5	2 479.9	2 518.33	2 585	62,5	62,6	63.5	63	63.8	64
Verre (avec verre dech Vernou)	1 741,9	1 781,9	1766.2	1 833.7	1 832.2	1 923.2	44,8	45,3	44.8	46.5	46.4	47.6
Déchetteries	10 759,6	11 356,4	10 768.2	10 542.1 **	11 087.5 **	10 807 **	276,8	288	273.2	267.5	281.3	267
Plateforme + benne			492.8	985.5	654	765.5			12.5	25	16.5	19
DEEE	196,8	274,5	259	268.2	278	295	5	6,9	6.5	6.8	7	7.3
Meubles	103*	143,3*	435	461.6	530	532	2,6*	3,6*	11	11.7	13.4	13
Textiles	117,6	128,1	205.5	156.9	180.9	172.4	3	3,2	5.2	4	4.5	4.2
TOTAL	23 017,6	23 713,9	23 658,2	23 473.6	23 947.2	22967.4	591,9	602,1	600,1	595.6	623.7	615.4

Tonnages issus des rapports annuels 2015 et 2016 ex CCV et ex CCET (réf population/com com)

Soit en 2015 = 38 863 hab.

Soit en 2016 = 39 296 hab.

2017 et 2018 et 2019 : données TEV population 39 414 hab.

2020 : 40 391 hab.

* uniquement déchetterie Vernou

**hors verre, hors meubles, hors DEEE

	2019	2020	Taux variation
Ordures ménagères	7 520.3	7 810.7	3,9%
Emballages et papiers	2 518.33	2 585	2,6%
Verre (avec verre dech Vernou)	1 832.2	1 923.2	5,0%
Déchetteries	11 087.5**	10 807**	-2,5%
Plateforme + benne	654	765.5	17,0%
DEEE	278	295	6,1%
Meubles	530	532	0,4%
Textiles	180.9	172.4	-4,7%
TOTAL	23 947.2	22 967.4	-4,1%

Observations/commentaires :

- Augmentation des tonnages collectés pour le flux ordures ménagères (avec refus de tri).
- Légère augmentation de tonnages collectés des emballages et papiers. Le taux de refus de tri a également augmenté, cependant les performances de tri sont très élevées.
- Concernant la valorisation des déchets, en 2020 prix de reprises à la baisse sur plusieurs matériaux (cartons, plastiques, papiers...).
- Diminution des tonnages déposés en déchetterie au 1^{er} confinement, à la fermeture ainsi qu'aux conditions d'accès limitées à l'intérieur des sites durant plusieurs semaines.
- Baisse régulière des déchets verts en déchetterie depuis plusieurs années mais augmentation des dépôts sur les sites annexes.
- Maintien d'une évolution positive des collectes séparées spécifiques telles que les meubles, les DEEE, la collectivité a communiqué tout au long de l'année sur ces filières et les administrés ont adopté ces gestes de tri.

5. La fréquentation en déchetterie 2020

Le service déchets ménagers de la TEV tient à jour chaque année le nombre d'entrées dans ses structures intercommunales et notamment dans les déchetteries.

Déchetterie de Vernou sur Brenne et Montlouis sur Loire

Le nombre de passages effectué dans les déchetteries est détaillé ci-après :

⇒ **COVID 19 : fermeture des sites + restriction des accès (qualité véhicule limitée)**

	NB TOTAL	PARTICULIERS	PRO	COMMUNES	CESU
DECH VERNOU	32 581	31 887	468	181	45
	100,0%	97,9%	1,40%	0,55%	0,13%
2,08% des dépôts					
	NB TOTAL	PARTICULIERS	PRO	COMMUNES	CESU
DECH MONTLOUIS	83 928	83 681	52	103	92
	100,0%	99,71%	0,06%	0,12%	0,11%
0,29% des dépôts					

TOTAL INTERCO 116 509 (28 % Vernou et 72% Montlouis)

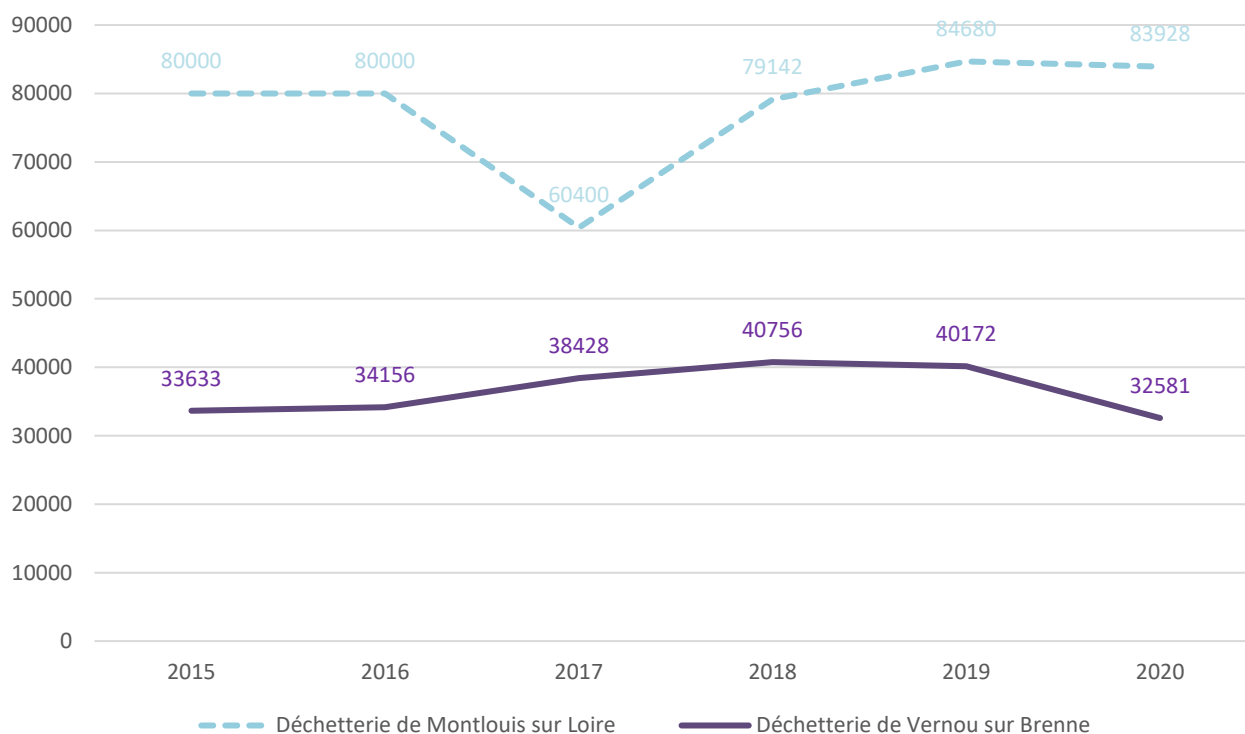
IMPACT COVID : - 7 591 utilisateurs / déch. Vernou

IMPACT COVID : - 753 utilisateurs / déch. Montlouis

Observation :

- Globalement, réduction des accès dans les déchetteries intercommunales en 2020.
- Les accès des professionnels sont identiques entre 2019 et 2020 mais toujours plus d'accès sur le site de Vernou sur Brenne.
- Augmentation des accès en déchetteries par les services communaux et une réduction par les CESU.

► Synthèse Evolution des accès en déchetterie (en nombre d'entrées)



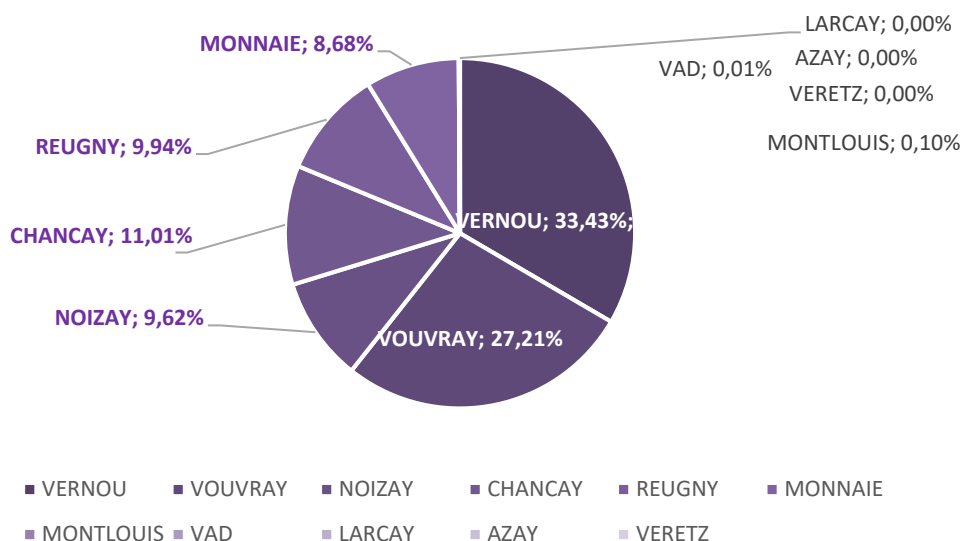
- Dysfonctionnement du système d'accès informatisé en 2018 à la déchetterie de Montlouis.
- Contrôle visuel et manuel des accès et dépôts par les gardiens.

► Observations/commentaires :

- Diminution exceptionnelle des accès dans les déchetteries intercommunales - **COVID 19**.
- En 2020 : augmentation des accès aux bennes à Monnaie et à la déchetterie de SPDC uniquement.

► Répartition des entrées par commune/déchetterie

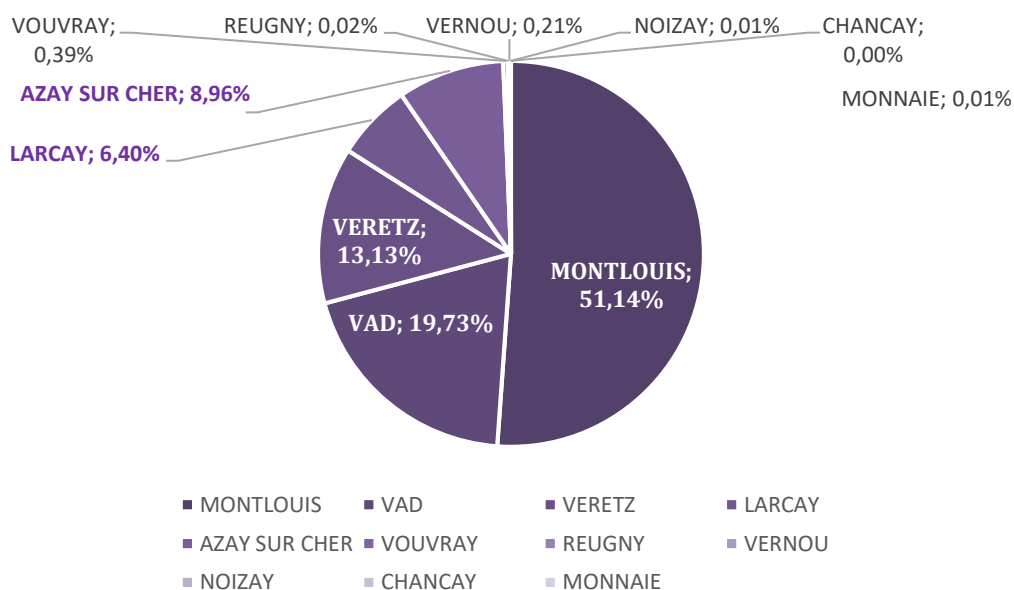
Déchetterie de Vernou sur Brenne 2020



Evolution des fréquentations par communes – déchetterie de Vernou sur Brenne

Commune	Répartition des accès 2019	Répartition des accès 2020
Vernou	33%	33%
Vouvray	28%	27%
Noizay	10%	9.6%
Chançay	11%	11%
Reugny	10%	10%
Monnaie	8%	8%

Déchetterie de Montlouis sur Loire 2020



Evolution des fréquentations par communes – déchetterie de Montlouis

Commune	Répartition des accès 2019	Répartition des accès 2020
Montlouis sur Loire	52%	51%
La Ville Aux Dames	18 %	19.7%
Véretz	14%	13%
Larçay	8%	6.4%
Azay sur Cher	8 %	9%
Communes nord TEV	<0.1%	< 0.2%

Plateforme déchets verts d'Azay sur Cher

Le nombre de passages effectué sur la plateforme déchets verts est détaillé à l'article 4.5.

Bennes à Monnaie

Le nombre de passages effectué sur la plateforme déchets verts est détaillé à l'article 4.5.

Déchetteries métropolitaines

Le nombre de passage effectué dans les déchetteries métropolitaines est détaillé ci-après :
Accès autorisé par la signature d'une convention entre la TEV et TMVDL.

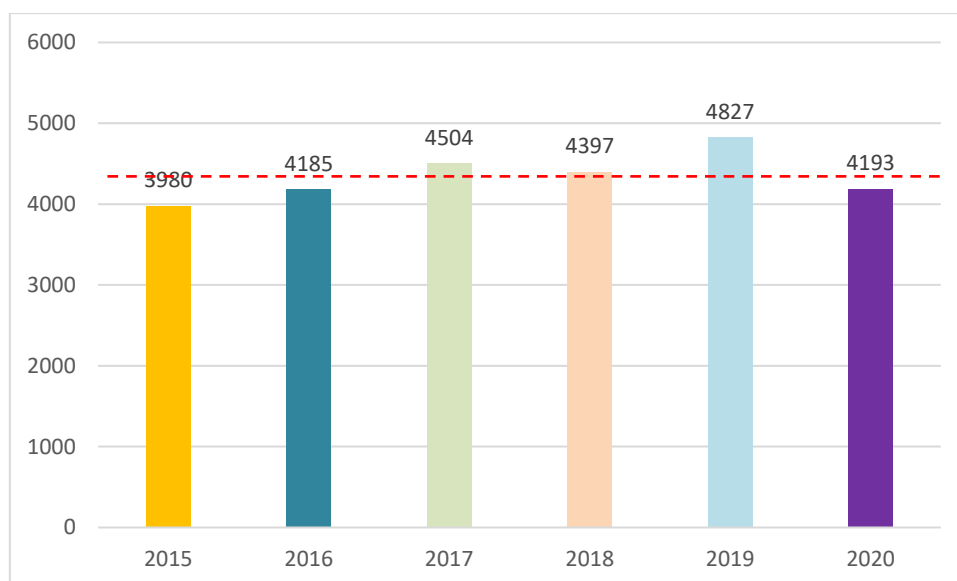
- Déchetterie du Cassantin

En 2020		Année	Nbre passage	Commentaires
	Nb de passages	2017	4 504	Ouverture annuelle
T1	848	2018	4 397	Ouverture annuelle - 107 passages/2017
T2	727	2019	4 827	Ouverture annuelle + 430 passages/2018 + 323 passages/2017
T3	1 394	2020	4 193	Ouverture annuelle + fermeture conf. 1 - 634 passages/2019 + 430 passages/2018 + 323 passages/2017
T4	1 224			
Annuel	4 193			

Particuliers de Monnaie = 20 % des utilisateurs de la déchetterie mensuellement.

=>COVID 19 : fermeture identique à celles des déchetteries de la TEV => impact sur la fréquentation

Evolution fréquentation - déchetterie du Cassantin (nombre passage annuel)



► Observations/commentaires :

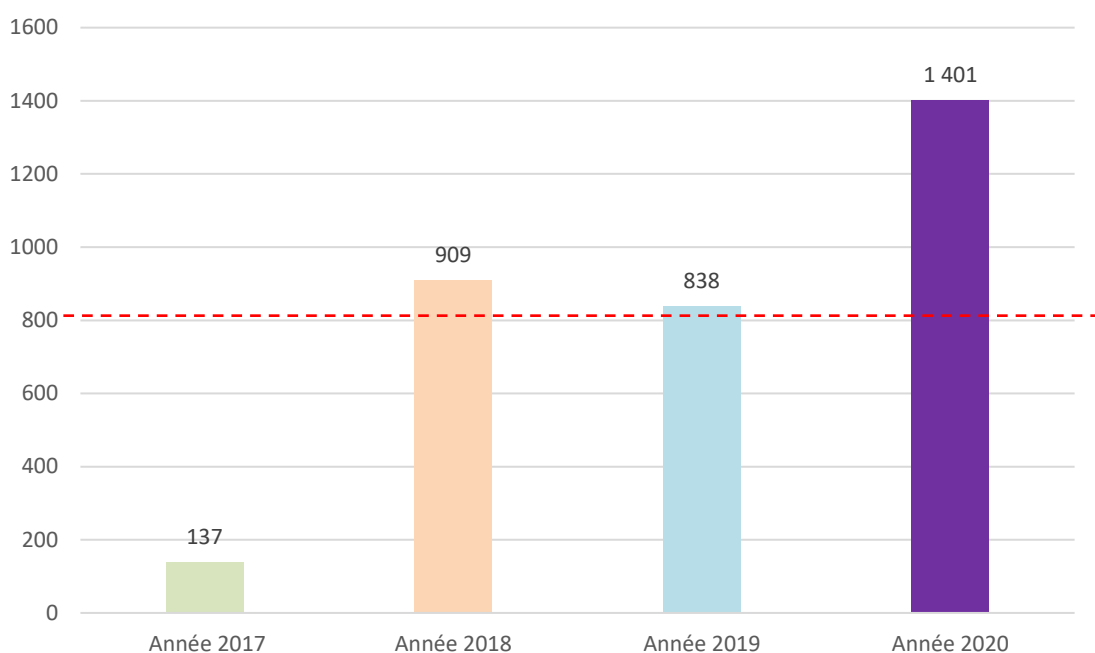
- Jusqu'à 2019 évolution régulière et progressive du nombre de passages des habitants de Monnaie à la déchetterie du Cassantin.
- **IMPACT COVID 19 : fermeture du site => moins fréquentation en 2020.**
- **Seuls les particuliers de Monnaie ont accès au site.**

- Déchetterie Saint Pierre des Corps « Bois de Plante »

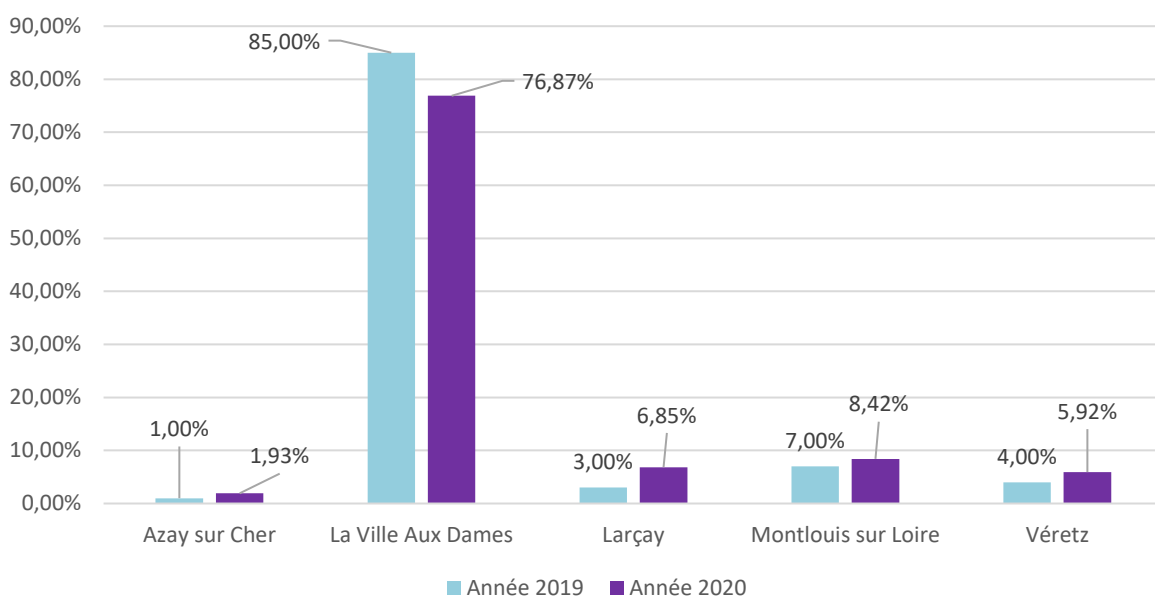
En 2020	Nb de passages
T1	208
T2	389
T3	444
T4	360
Annuel	1 401

Année	Nbre passage	Commentaires
2017	137	1 trimestre de comptabilisé T4 comptabilisé
2018	909	Fermeture au T4 3 trimestres de comptabilisés
2019	838	Fermeture au T1 3 trimestres de comptabilisés
2020	1 401	Ouverture annuelle + fermeture conf. 1 +563 passages/2019

Evolution fréquentation - déchetterie du SPDC (nombre passage annuel)



Evolution de la fréquentation



Observations/commentaires :

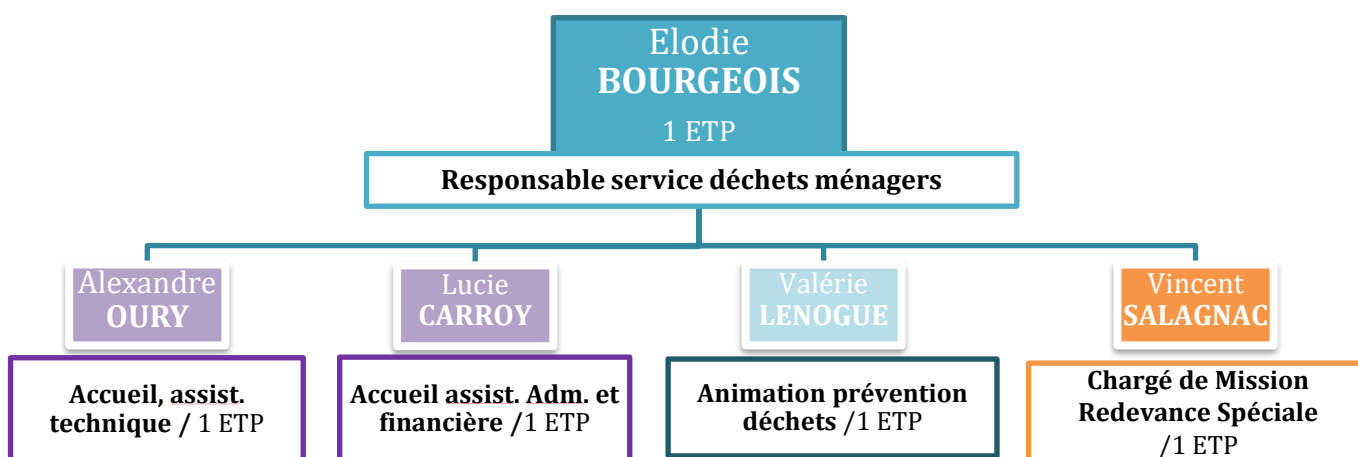
- Depuis juillet 2017, les cinq communes du sud TEV ont accès à la déchetterie.
- Les particuliers de La Ville Aux Dames sont les plus nombreux utilisateurs.
- **En 2020, augmentation significative des accès + 67%.**

6. Indicateurs du service

Le service déchets ménagers tient à jour annuellement des indicateurs permettant de mesurer l'activité du service.

Le service déchets ménagers s'intègre dans la Direction Technique de la communauté de communes.

ORGANIGRAMME DU SERVICE



En septembre 2020 : Recrutement d'un agent pour le poste de chargé de mission « Redevance Spéciale ».

6.1 L'accueil du public

Le service déchets ménagers de Touraine-Est Vallées est localisé au siège social de la collectivité « 48 rue de la Frelonnerie » à Montlouis sur Loire.

Coordonnées du service

Téléphone du secrétariat déchets ménagers de la TEV : **02 47 25 55 50**

Adresse mail : **accueildechets@touraineestvallees.fr**

Rubrique déchets ménagers : **www.touraineestvallees.fr**

Actualités : **[Facebook TEV](#)**

Horaires d'accueil téléphonique service déchets ménagers

Modification en septembre 2020

Lundi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30

Jeudi : 8h30 à 12h30

Vendredi : 8h30 à 12h30

Horaires d'accueil physique service déchets ménagers

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h00

		Appel téléphonique	Accueil physique	Total annuel
2017	Accueil déchets ménagers	1 184	134	1 318
	Accueil général	1 509	927	2 436
	Total annuel	2 693	1 061	3 754
2018	Accueil déchets ménagers	1 551	111	1662
	Accueil général	2 185	1 174	3359
	Total annuel	3 736	1 285	5021
2019	Accueil déchets ménagers	3 230	83	3 313
	Accueil général	2 724	1 466	4 190
	Total annuel	5 954	1 549	7 503
2020	Accueil déchets ménagers	2 003	62	2 065
	Accueil général	2 881	970	3 851
	Total annuel	4 884	1 032	5 916

- **Appel téléphonique** : - **1070** appels par rapport à 2019.
=> *impact 1^{er} confinement de fermeture siège social du 17 mars au 11 mai 2020.*
=> *échange principalement par mail avec les administrés.*
- **Accueil physique** : - **517** par rapport à 2019.
=> *impact 1^{er} confinement de fermeture siège social du 17 mars au 11 mai 2020.*
=> *impact confinement – limitation déplacement.*
- **Modification des horaires et conditions d'accueil depuis septembre 2020.**

6.2 Carte déchetterie



Des titres d'accès sont remis aux utilisateurs des déchetteries intercommunales, sur demande auprès du service.

- En 2019, les titres d'accès dans les déchetteries intercommunales ne sont pas identiques. Seule la déchetterie de Montlouis sur Loire est dotée de carte (particuliers uniquement).
- Des macarons (autocollants) sont remis aux particuliers (mairies/déch.) pour l'accès à la déchetterie de Vernou sur Brenne. Dotation non suivie en 2020.
- Les professionnels et services municipaux sont équipés de cartes non informatisées depuis 2018.
- Le système informatisé mis en place en 2011 à la déchetterie de Montlouis sur Loire n'est plus opérationnel depuis août 2016. Le contrôle des cartes est cependant effectué par les gardiens du site, tout comme à Vernou sur Brenne.
- L'accès aux bennes de Monnaie et à la plateforme végétaux d'Azay sur Cher s'effectue également sur présentation d'un des titres d'accès de déchetteries (carte et macaron).

En 2020, 560 cartes ont été remises aux particuliers (sud TEV) et 27 cartes aux professionnels (TEV) soit **587 cartes** (- 72 par rapport à 2019).

⇒ **Impact confinement 1 COVID 19 : pas de traitement des cartes.**

6.3 Distribution des composteurs

En 2020, **141 composteurs bois** ont été vendus par le service déchets ménagers.

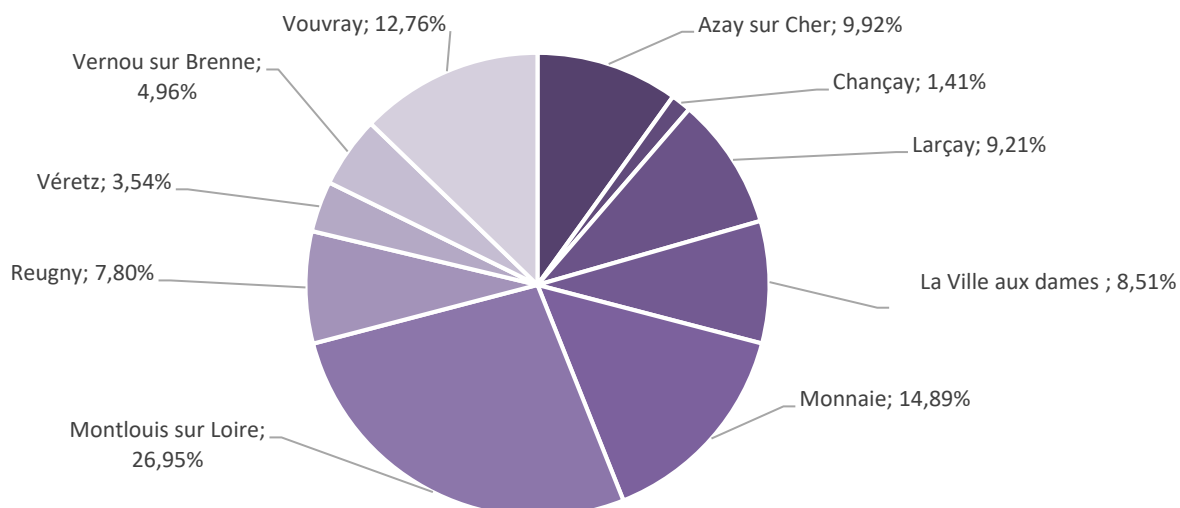
600 L en bois

Prix de vente = 25€ /unité
+ 1 bio seau gratuit

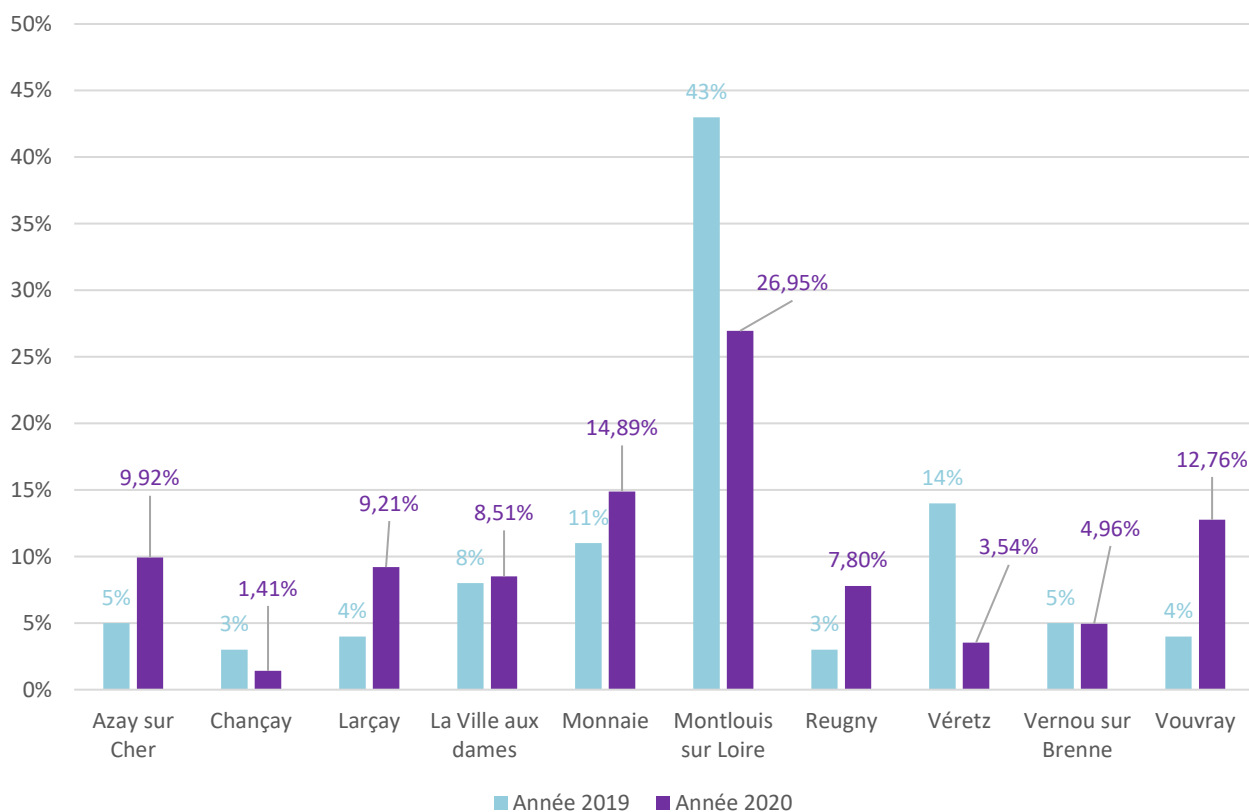


**141
COMPOSTEURS**

REPARTITION DES VENTES DES COMPOSTEURS EN 2020-COMMUNES



EVOLUTION DES REPARTITIONS



⇒ **4 790 composteurs** mis en place sur tout le territoire depuis 2006.

6.4 Dotation de bacs de collecte

Utilisation d'un logiciel de gestion de parc de bacs pour l'ensemble du territoire.

En 2020, l'entreprise SULO, en charge de la fourniture et de la livraison des bacs de collecte (tous les flux) est intervenu **sur 2 355 bacs** dont :

- 1160 bacs échangés (75% cuves cassées et 17% disparition)
- 707 mis en place (nouveaux)
- 93 bacs retirés
- 395 bacs réparés

17 619 producteurs sont identifiés la base du logiciel de gestion du parc de bacs en 2020.

TOTAL 2020: 50 695 bacs en place sur le parc TEV :

Dont 609 nouveaux bacs sur le parc par rapport à 2019.

- 43.5 % bacs d'ordures ménagères
- 35.5 % bacs de tri sélectif
- 21% bacs à verre



II. LES INDICATEURS FINANCIERS

PARTIE 2 ► LES INDICATEURS FINANCIERS

1. Financement du service public : TEOM

Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets.

Il s'agit pour la communauté de communes de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM**. Son produit est estimé sur la base de l'équilibre budgétaire du service d'élimination des déchets.

Depuis 2017, la communauté de communes a un budget annexe déchets ménagers.

1.1 Taux de la TEOM 2020

En 2017, il a été validé par le conseil communautaire, le fait que l'ensemble des zonages antérieurs étaient repris et les taux appliqués seraient identiques à ceux votés en 2016.

=>Délibération n°101-2017

Communes	Bases prévisionnelles notifiées pour 2020 (en €)	Taux 2020	Produits attendus 2020 (en €)
Azay-sur-Cher	2 533 155	13.16%	333 389
La Ville-aux-Dames	6 061 717	8.40%	209 154
Larçay	1 864 466	13.59%	253 362
Montlouis-sur-Loire	9 752 941	11.84%	1 155 226
Véretz	3 021 785	14.34%	433 264
Taux réduit	14 871	3.05%	453
Chançay	805 490	11.24%	90 457
Monnaie	3 982 703	11.24%	447 457
Reugny	1 041 049	11.24%	116 962
Vernou-sur-Brenne	2 226 740	11.24%	250 174
Vouvray	3 286 835	11.24%	369 276
Total	34 591 752		3 959 213

6 zones

1 zone

=>Délibération n°DEL84-2020 du 25 juin 2020.

1.2 Montant de la TEOM 2020

Au budget primitif 2020, le montant de TEOM est égal à 3 967 399 €TTC.

Le montant réellement perçu par la TEV pour 2020 est égal à **3 971 693 €TTC**.

2. Budget du service

2.1 Dépenses de fonctionnement 2020

En euros TTC.

Données extraites du CA 2020.

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)				
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 257 772,48		4 257 772,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	159 297,05		159 297,05
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,89		1,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	417,25	0,00	417,25
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	254 029,11	254 029,11
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 417 488,67	254 029,11	4 671 517,78
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

=> Soit **93.97%** du budget primitif réalisé en dépenses de fonctionnement.

2.2 Recettes de fonctionnement 2020

En euros TTC.

Données extraites du CA 2020.

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)				
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	632,30		632,30
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	218 961,42		218 961,42
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 971 693,00		3 971 693,00
74	Dotations et participations	635 802,16		635 802,16
75	Autres produits de gestion courante	0,30	0,00	0,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 544,15	8 012,00	13 556,15
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 832 633,33	8 012,00	4 840 645,33
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				295 164,61

TOTAL = 5 135 809 €

=> Soit **99.40%** du budget primitif réalisé en recettes de fonctionnement.

En augmentation par rapport à l'exercice 2019 pour le chapitre 11.

2.3 Dépenses d'investissement 2020

En euros TTC.

Données extraites du CA 2020.

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 012,00	8 012,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	61 485,97		61 485,97
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	22 594,55	22 594,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	61 485,97	30 606,55	92 092,52
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

=> Soit **12.70%** du budget primitif réalisé en dépenses d'investissement.

2.4 Recettes d'investissement 2020

En euros TTC.

Données extraites du CA 2020.

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 618,41	0,00	15 618,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	22 594,55	22 594,55
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		254 029,11	254 029,11
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	15 618,41	276 623,66	292 242,07
	Pour information			305 854,99
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

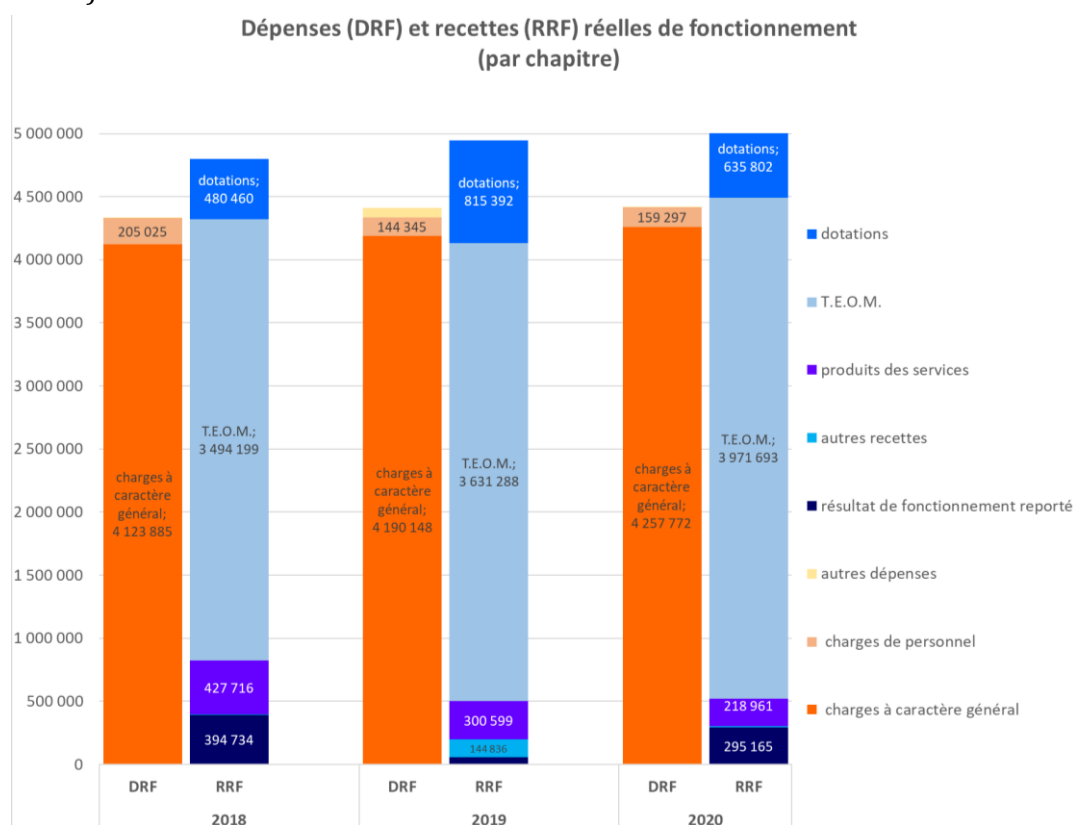
=> Soit **82.47%** du budget primitif réalisé en recettes d'investissement.

Observations/commentaires :

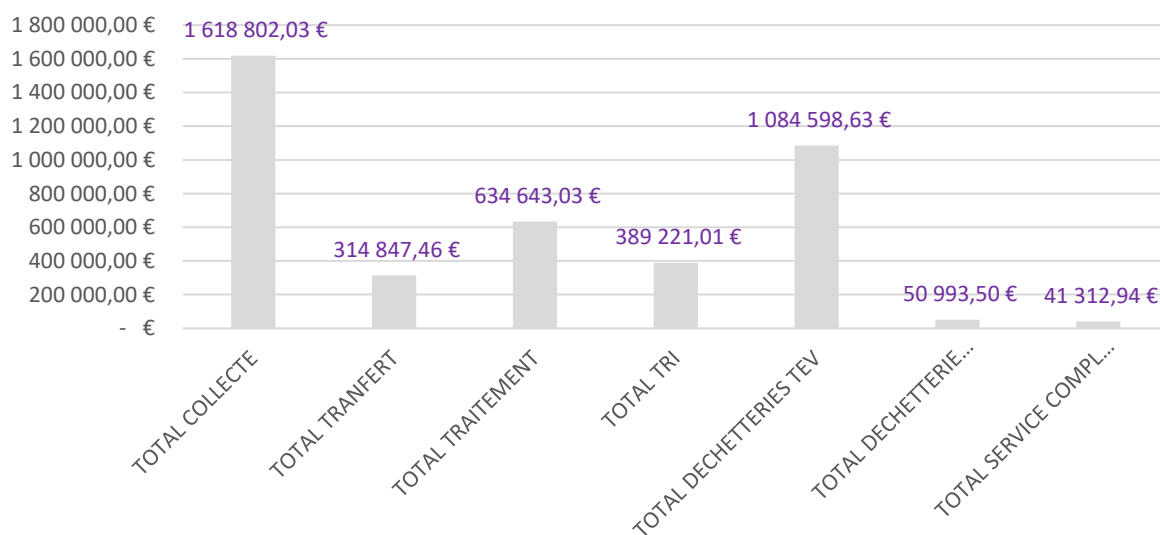
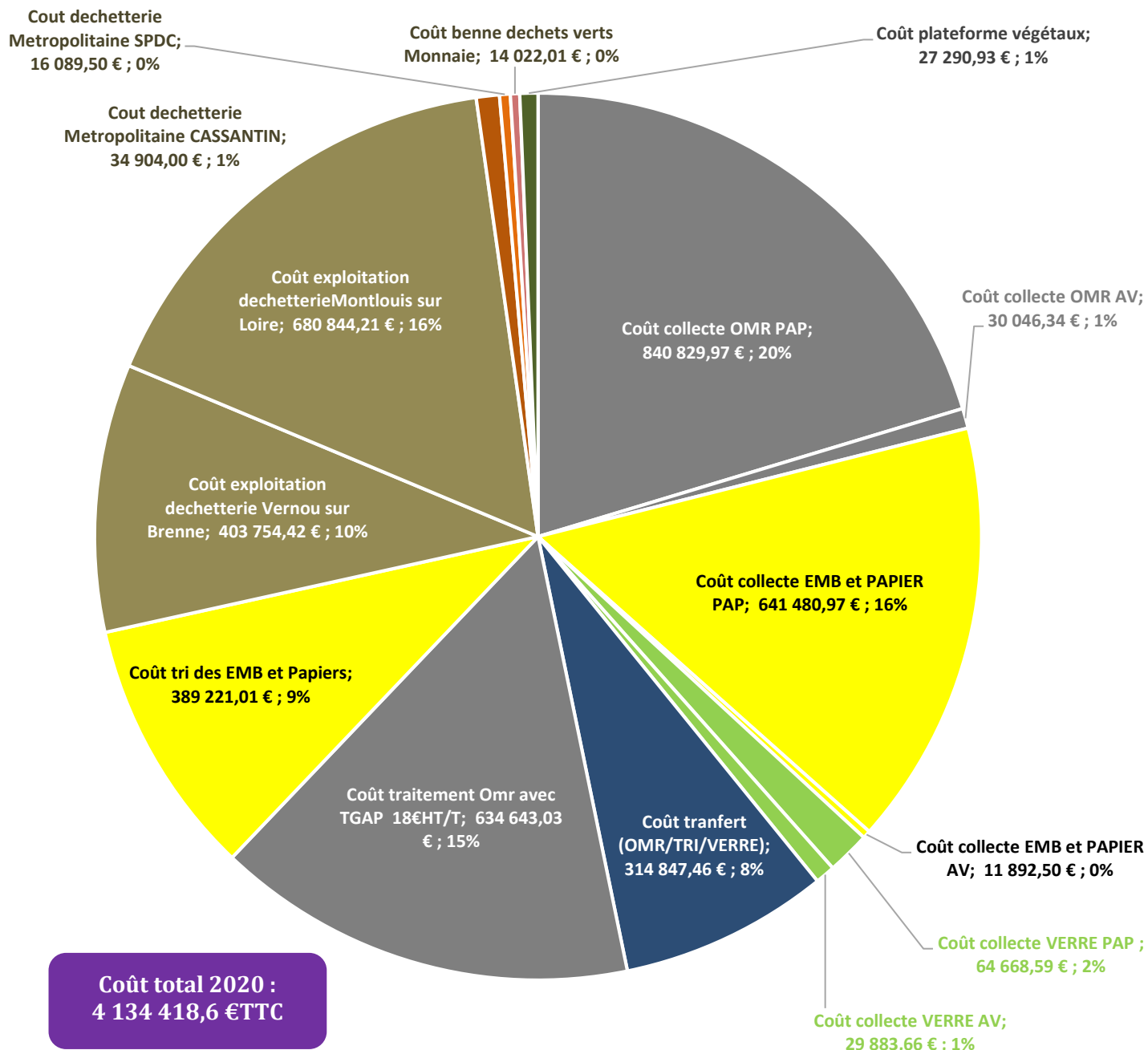
- Budget primitif annexe déchets ménagers voté équilibré, résultats tenant compte des décisions modificatives et reports de crédits de 2019.
- Les taux de TEOM ont été modifiés sur les 10 communes et augmentés de 0.7points.
- Augmentation de la TGAP : de 1€HT/T en 2020 (18€HT/T contre 17€HT/T en 2019) sur le traitement des ordures ménagères et du tout-venant (déchetteries) :
 - Soit + 12 750 €HT pour le traitement des ordures ménagères (avec augm. Tonnes) et à tonnages constant + 7 500 €HT (par rapport à 2019)
 - Soit + 4 200 €HT pour le traitement du tout venant de déchetterie (tonnage quasi identique par rapport à 2019)

IMPACT COVID 19 :

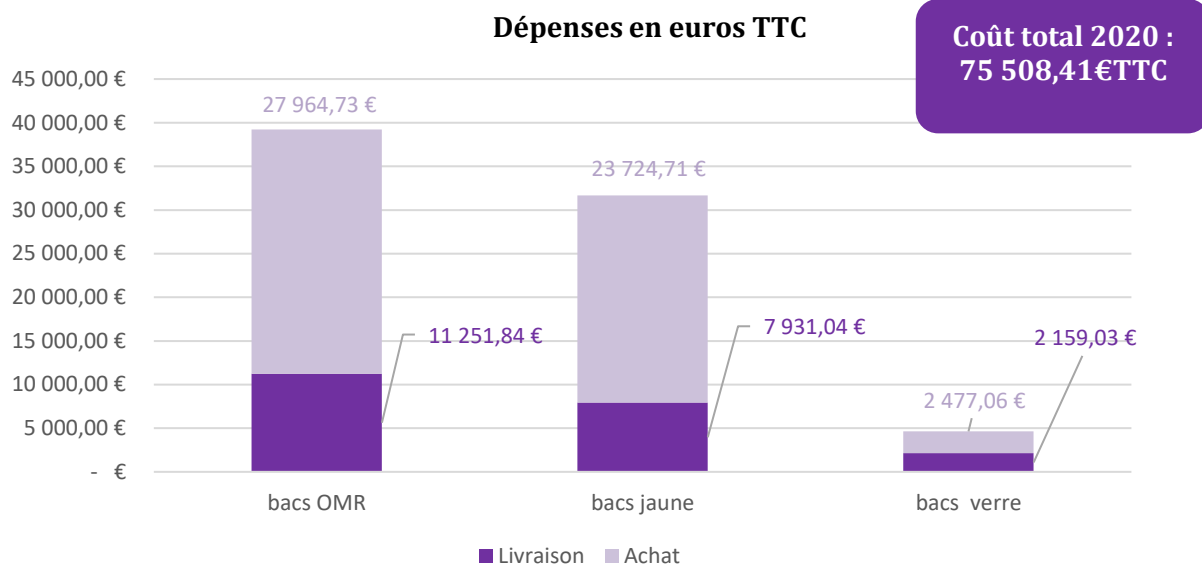
- Maintien quasi normal des dépenses de collecte,
- Hausse des dépenses de traitement des ordures ménagères (augm. Tonnes),
- Réduction des dépenses d'exploitation en déchetterie (fermeture 2 mois, moins rotations bennes et traitement déchets) et report des ouvertures des bennes à Monnaie et de la plateforme végétaux.
- Un excédent de 200 149,55 € pour la section d'investissement (DEL042-2021 du 22 avril 2021 – CA 2020).
- Un excédent de 169 127,55 € pour la section de fonctionnement (DEL042-2021 du 22 avril 2021 – CA 2020).



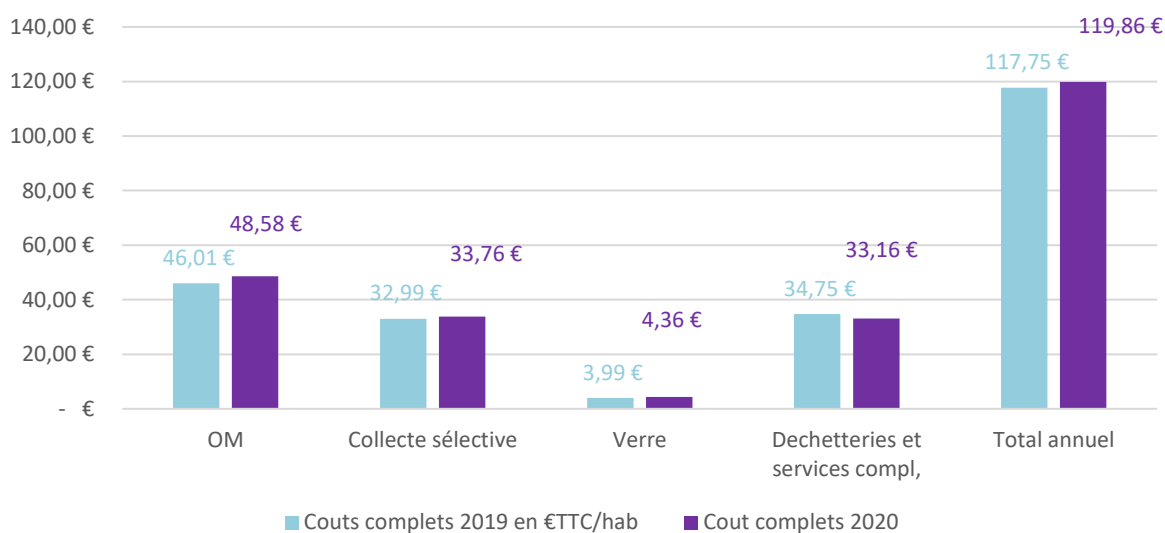
Répartition des dépenses de prestation de service



Dépenses de fonctionnement et d'investissement des bacs de collecte



REPARTITION DES COÛTS COMPLETS A L HABITANT PAR FLUX (fonct + invest) – matrice compta Coût 2019/2020 ADEME – en €TTC



3. Coût du service

La contribution moyenne par habitant est de **95.13 €TTC** pour 2020 pour la gestion des déchets ménagers.

Données issues des matrices Compta -coût ADEME.

- Dépenses réelles annuelles de **janvier à décembre 2019 et 2020**

- Population utilisée pour comparaison entre les années 2019 et 2020 est de 39 116 (Matrice Compta-Coût)
- Pour 2020 utilisation également population de référence du rapport.

2019 matrices compta-coût avec pop 39 116 (janvier à décembre 2019)

Postes de charges	Dépenses en €TTC	Dépenses en €TTC/hab.
Charges fonctionnelles	98 043 €	2.5 €
Charges de communication et prévention	70 089 €	1.8 €
Charges pré-collecte	224 194 €	5.7 €
Charges transfert/collecte	2 700 358 €	69 €
Charges de traitement et tri	1 398 791 €	35.7 €
Charges collecte et traitement DDS	114 556 €	2.9 €
Sous total	4 606 032 €	117.75
Postes de produits	Recettes en €TTC	Recettes en €TTC/hab.
Ventes de matériaux	266 593 €	6.8 €
Subventions eco organismes *	689 139 €	17.6 €
Vente produits (vente composteurs, carte, pro dech+ noizay...)	58 836 €	1.5 €
Participation commune (colonne) et aides	11 689 €	0.3 €
Sous total	1 026 257 €	26.2
Résultats	3 579 775 €	

Coût par habitant 91.5

*soutiens réels pour l'année 2019 – sans versements des années antérieures

2020 matrice compta coût (janvier à décembre 2020)

Postes de charges	Dépenses en €TTC	Dépenses en €TTC/hab identique 2019 matrice pop	Dépenses en €TTC/hab info RA 2020
Charges fonctionnelles	111 678 €	2,86 €	2,76 €
Charges de communication et prévention	115 231 €	2,95 €	2,85 €
Charges pré-collecte	255 072 €	6,52 €	6,32 €
Charges transfert/collecte	2 689 717 €	68,76 €	66,59 €
Charges de traitement et tri	1 435 193 €	36,69 €	35,53 €
Charges collecte et traitement DDS	81 656 €	2,09 €	2,02 €
Sous total	4 688 547€	119,86 €	116,08 €
Postes de produits	Recettes en €TTC		
Ventes de matériaux	209 739 €	5,36 €	5,19 €
Subventions eco organismes *	581 795 €	14,87 €	14,40 €
Vente produits (vente composteurs, carte, pro dech+ noizay...)	45 757 €	1,17 €	1,13 €
Participation commune (colonne) et aides	8 487 €	0,22 €	0,21 €
Sous total	845 778 €	21,62 €	20,94 €
Résultats	3 842 769 €		

Coût par habitant 98.2

95.13

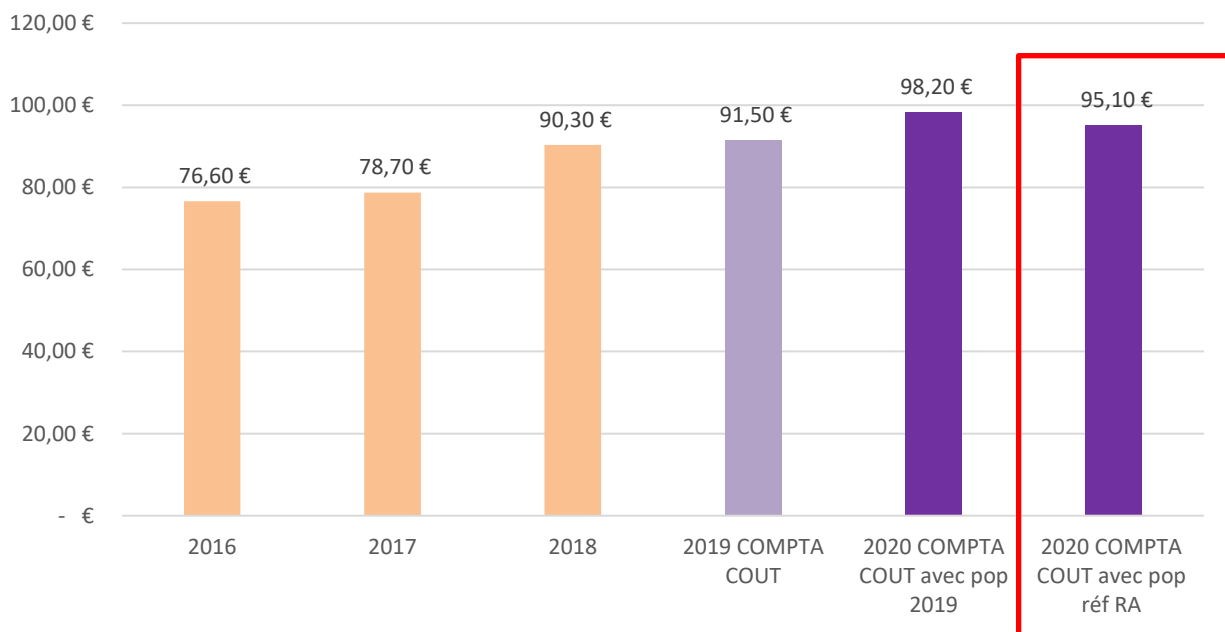
% diminution du coût/hab. avec toutes les recettes : -18% soit 21 €/hab (recettes)

Observations :

- Ressources Humaines 2020 : deux nouveaux agents et sans aides à l'emploi par rapport à 2019
- Amortissements des travaux en déchetterie de 2019
- Amortissements des fournitures des bacs jaunes du nord TEV de 2019
- Augmentation des coûts de communication de 40 000€ TTC pour la mise en place des ECT en 2020 par rapport à 2019
- Prix de reprise rachat des matériaux issus de la collecte sélective et des déchetteries en très forte diminution (-50 000 €TTC en 2020)
- Recettes de subventions/aides des éco-organismes en baisse – 100 000 €TTC (soutiens annuels uniquement comparés)
- Augmentation de + 35 000€ TTC en traitement et tri (TGAP OMR principalement (hors DDS))
- Diminution des frais déchetteries (hors coûts fixes) - 75 000 €TTC (avec DDS)
- Diminution des recettes liées aux accès des professionnels en déchetteries et des habitants de Noizay avec la fermeture des déchetteries en 2020 - **covid19**.

EVOLUTION DES COUTS /HABITANT EN €TTC

Coûts aidés (avec recettes et aides comprises)



III. COMMUNICATION ET ACTIONS DU SERVICE

PARTIE 3 ► COMMUNICATION ET ACTIONS DU SERVICE

1. Actions auprès du jeune public

En 2020, la communauté de communes n'a pas à proprement dit de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés mais **un programme de communication annuel** portant sur des actions de sensibilisation et de prévention sur les déchets.

Ce **plan de communication fixe annuellement les actions qui seront menées par le service** et son animatrice auprès des différents publics.

Plusieurs thématiques sont abordées et planifiées tout au long de l'année :

- **Les biodéchets /gaspillage alimentaire**
- **Le tri et la valorisation des déchets**
- **Semaine Européenne du Développement Durable/réduction des déchets**
- **Réparation et réemploi**
- **Compostage**

En effet, la prévention des déchets permet de réduire l'impact environnemental de la production et de la gestion des déchets. Les déchets évités représentent également une économie pour le service de gestion des déchets de la collectivité et, au final, pour les utilisateurs du service qui en assure le financement.

La collectivité se dotera prochainement d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (action inscrite dans le Plan Climat Air Energie Territoriale de Touraine-Est Vallées).

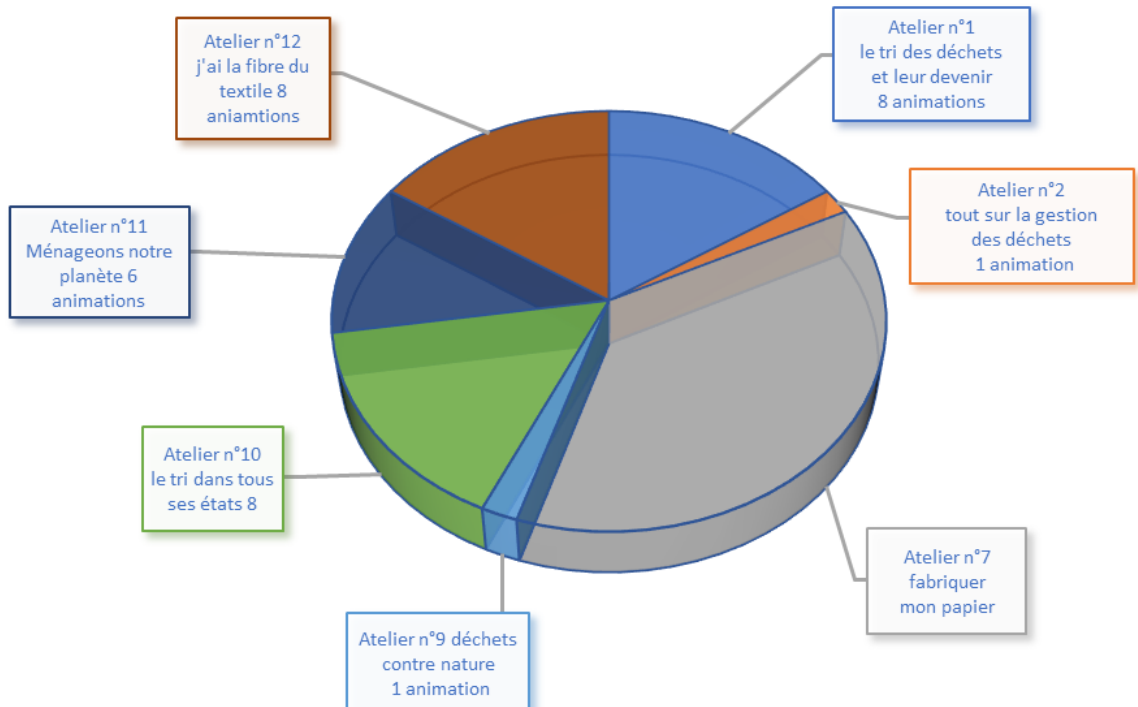
1.1. Les actions en milieu scolaire

Le service déchets ménagers a proposé en 2020, un nouveau programme d'animation avec de nouvelles animations.

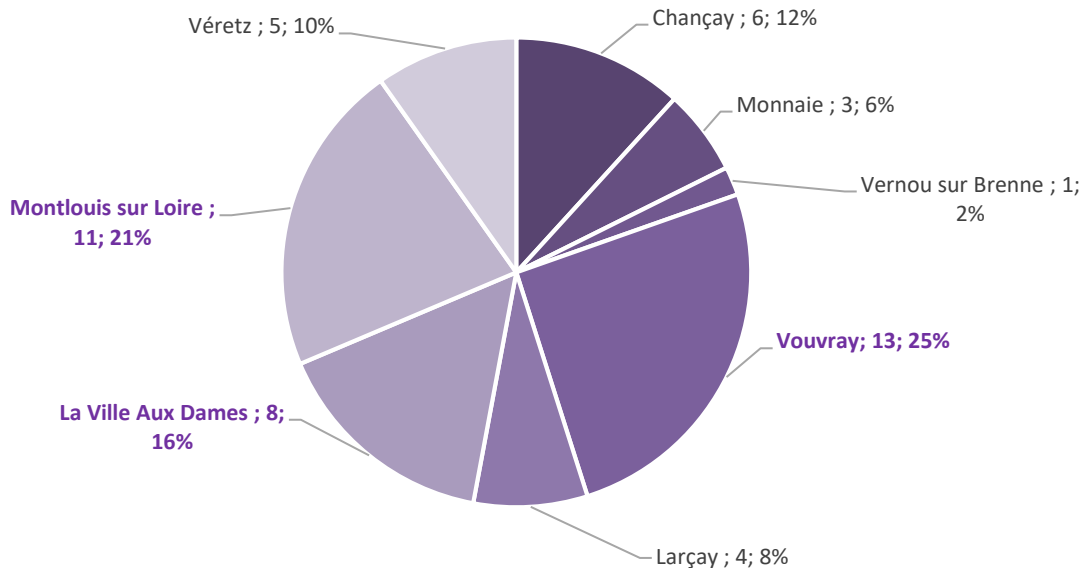
⇒ **Impact COVID** : En 2020, **51 animations réalisées** sur les 76 programmées initialement en début d'année.

2019	72 animations réalisées en milieu scolaire
2018	97 animations réalisées en milieu scolaire

BILAN ANIMATION 2020 AVEC 1ER CONFINEMENT



REPARTITION ANIMATION/COMMUNE



Observations :

On peut observer **une baisse de 49%** sur 2020 due à l'impact du COVID 19 par la fermeture des écoles et le protocole sanitaire mis en place.

	Réf 2017	Réf 2018	Réf 2019	Réf 2020 Avant COVID	Réf 2020 Après COVID
Nombre d'animation	55	97	87	76	51
Nombre de communes participantes	6	8	8	8	8
Nombre d'enfants sensibilisés	1415	2621	2175	2 028	1 377
Temps d'animation (en jour)	15,5 jours	27,5 jours	25 jours	21,25 jours	14,25 jours

1.2. La SERD*

*Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2020 - Du 21 au 29 novembre 2020.



Pour cette nouvelle édition, la communauté de communes a mené dans le cadre de la SERD, **une action d'exemplarité au sein du siège communautaire** à savoir, une nouvelle campagne de sensibilisation au tri des déchets (Fiche PCAET 20.1 : Être exemplaire en termes de prévention des déchets (tri des papiers dans les administrations)).



Des **ateliers « furoshiki »** ont été également proposés aux agents territoriaux en visioconférence.

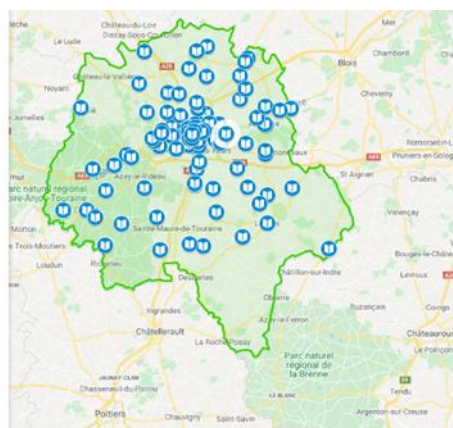
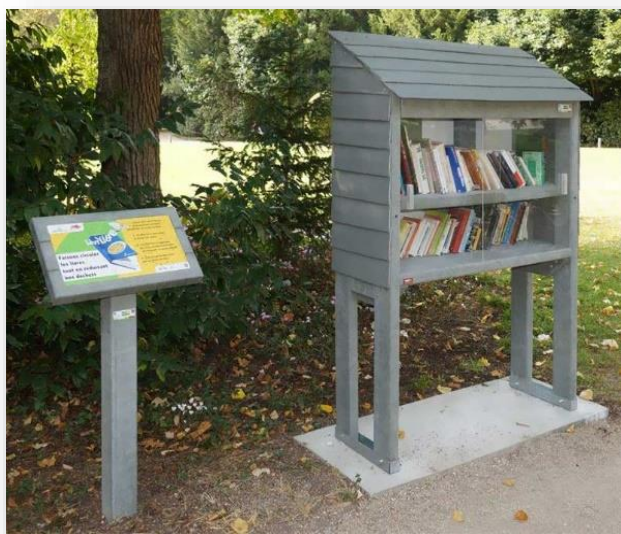


=>L'action proposée par le service déchets ménagers de la communauté de communes Touraine-Est Vallées a été labellisée par l'ADEME.

2. Parc de borne livr'libre

Mise en place d'une nouvelle borne sur la commune de Vernou sur Brenne, « place du Centenaire » à l'été 2020.

9 bornes livr'libre sont installées par Touraine Propre sur le territoire et plus largement en Indre et Loire.



www.tourainepropre.com/livr-libre

3. Actions communales

3.1 La « Rando Nett Vernou sur Brenne » - 1^{ère} édition



Dans le cadre de la « **Semaine Européenne Du Développement Durable** » qui a eu lieu du 18 septembre au 08 octobre 2020, la municipalité de Vernou sur Brenne en partenariat avec la TEV, a réalisé le samedi 3 octobre 2020, une randonnée « nettoyons la nature ».

- 2 circuits de collecte (3 kms et 6 kms)
- 40 à 50 participants (tout public)

Action TEV :

- Prêt de matériel (pinces/ sacs de tri)
- Affichage des consignes de tri

- Conseils et infos sur la gestion des déchets sur le territoire de la TEV par le service déchets ménagers.



Résultats : 250 kg de déchets ramassés

- 97 kg OMR
- 36 kg tri sélectif
- 8 kg pneumatiques
- 2 kg miroir
- 6kg bouteilles de gaz
- 20 kg ferraille
- 10zaine de masques

3.2 Atelier « Fête de l'Automne » à Montlouis-sur-Loire



Le dimanche **4 octobre 2020**, lors de la « Fête de l'Automne » organisée à Montlouis sur Loire, le service déchets ménagers a tenu un **stand d'information et de sensibilisation** au tri des déchets ménagers (atelier Tawashi 25 participants).



4. Outils de communication grand public

4.1. Bulletins intercommunaux



4.2 Campagne de communication « Extensions des Consignes de Tri ou ECT »

Afin de communiquer au mieux sur la mise en place des « extensions des consignes de tri » au 01/01/2021, un plan de communication spécifique a été mis en œuvre avec le déploiement de plusieurs outils et supports de communication.

=> **Impact COVID** : Report de 4 mois de ECT- initialement prévu au 01/09/2020.

- **Création d'un logotype**



- **COVERING CAMION (4 véhicules de 26 T)**

Mise en circulation des véhicules de collecte à partir de début décembre 2020.



- Supports écrits : **lettre d'information / mémo tri/ autocollants bacs**
 ⇒ Distribution de début décembre à mi-janvier 2021 (+ 17 000 foyers)



- Nouvelle rubrique « gestion des déchets/geste de tri » sur **site internet**
<https://www.touraineestvallees.fr/listes/la-collecte-des-dechets/>
- **Affichage – panneau publicitaire**



Observation :

Afin de préparer au mieux ce changement dans les habitats collectifs, le service a travaillé avec les bailleurs sociaux présents sur le territoire pour mettre à jour les consignes de tri dans les locaux et prévoir la formation des agents en charge de la gestion des déchets sur les sites (rencontre, renouvellement parcs de bacs ...).



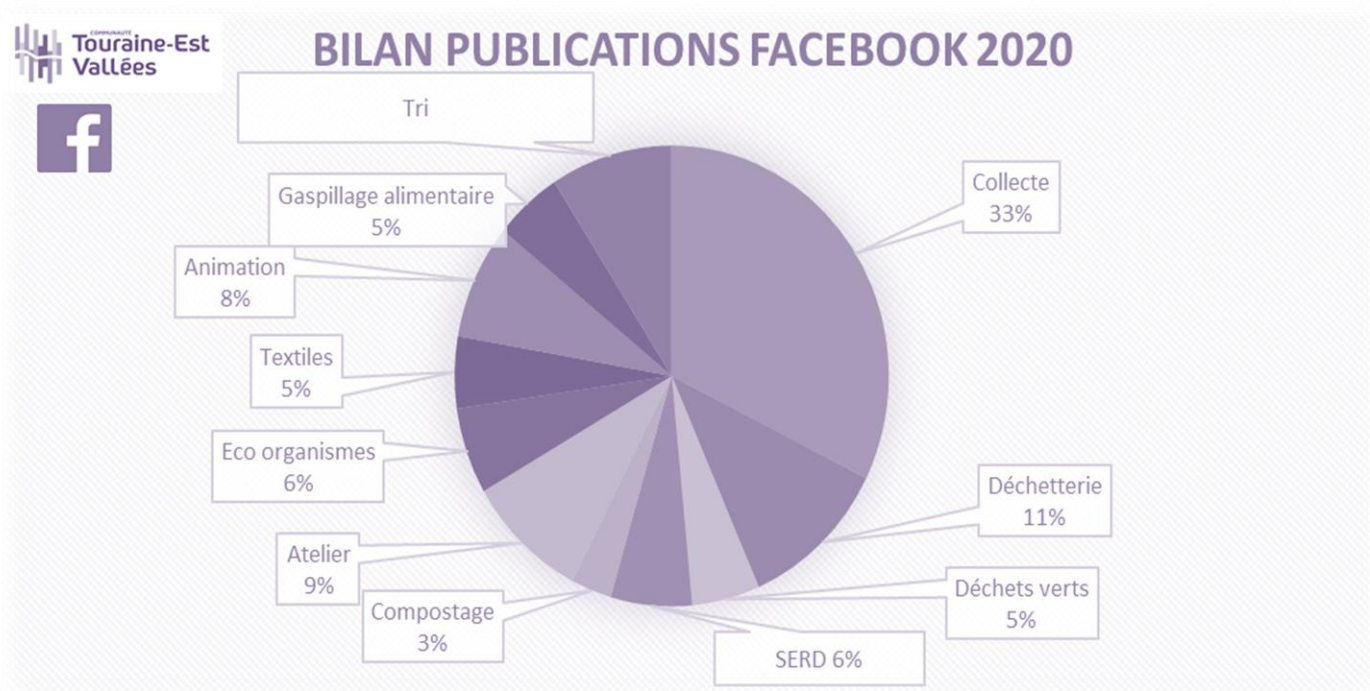
4. 3. Facebook et site internet

Le service déchets ménagers a posté très régulièrement des messages à destination des abonnés de la page FACEBOOK de la communauté de communes.



En 2020 ce sont 99 **publications** sur les déchets.

Cet outil a été très utilisé au court de 1^{er} confinement -COVID 19 de mars à mi-mai 2021 pour communiquer auprès des usagers.



Observations :

- En raison du COVID-19 on peut observer **une augmentation de 72% des publications de collecte dues** aux modifications du ramassage des déchets ménagers.

- Les différentes baisses s'expliquent par l'impact de la pandémie, arrêt des animations, des évènements locaux...etc.

4.4. La communication durant la pandémie du COVID 19 – Confinement 1

- Collecte des déchets :



Info SUEZ Grand Ouest 01/04/2020

l'essentiel de la semaine

Merci à tous pour votre implication dans ces moments difficiles et une pensée particulière à nos collègues et leurs proches, touchés directement par le Covid-19.
#TousMobilisés #AVosCôtés #Merci

#esprit citoyen // messages de la population

Orléans, Rennes, Nantes, St Sébastien/Loire

#entre nous // David témoigne

#satisfaction client

Elodie BOURGEOIS
Responsable service déchets ménagers
Touraine-Est Vallées

Bonjour à tous,
Encore un grand merci pour votre présence chaque jour sur le



- Les nouveaux calendriers de collecte :

A PARTIR DU LUNDI 27 AVRIL 2020

IMPORTANT

COLLECTE DE VOS DECHETS RECYCLABLES : TOUTES LES SEMAINES

AZAY SUR CHER • CHANCAY • LA VILLE AUX DAMES • LARCAY • MONTLOUIS SUR LOIRE • MONNAIE • REUGNY • VERETZ • VERVOU SUR BRENIÈRE • VOUVRAY

CALENDRIER HABITUEL DE COLLECTE

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA COLLECTE DE VOS DECHETS MENAGERS SUR WWW.TOURAINEESTVALLEES.FR

Semaine 15 : du lundi 6 au vendredi 10 avril 2020

Communes collectées :
La Ville Aux Dames Nord et Sud, Vernou, Chançay, Montlouis secteurs A1, Azay sur Cher et Vouvray.
Toutes les autres communes seront collectées semaine 16.

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
6	7	8	9	10	11	12
Maintien de la collecte tri sélectif La Ville Aux Dames NORD	Collecte tri sélectif YERVOU et CHANCAY Modification pour de collecte	Maintien de la collecte tri sélectif AZAY SUR CHER *** Maintien de la collecte tri sélectif MONTLOUIS Secteur A1 *** Collecte tri sélectif La Ville Aux Dames SUD Modification pour de collecte *** Collecte tri sélectif ZA des communes Sud TEV	PAS DE COLLECTE DU TRI SÉLECTIF	Maintien de la collecte tri sélectif YOUVRAY	PAS DE COLLECTE DU TRI SÉLECTIF	PAS DE COLLECTE DU TRI SÉLECTIF

Modification de la fréquence de collecte des déchets recyclables (bac jaune), A partir du lundi 6 avril 2020, votre bac de tri sélectif sera collecté tous les 15 jours, Seules les communes indiquées sur ce calendrier seront collectées cette semaine.

ATTENTION: le jour de collecte peut être différent du calendrier habituel. Pas de changement pour la collecte des ordures ménagères.

www.touraineestvallees.fr

• **Information CITEO / SUEZ :**

#CORONAVIRUS
Que faire de mes déchets ?

Mouchoirs, gants, lingettes et masques à usage unique

Dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder 24 heures

Jetez-le ensuite dans votre sac poubelle, à mettre fermé dans les ordures ménagères

JAMAIS dans votre bac de tri

Emballages et papiers

Vous pouvez continuer à trier vos emballages et papiers chez vous ou dans le conteneur à proximité de votre domicile. Selon votre localisation, il est possible que l'on vous demande exceptionnellement de les garder chez vous ou de tout mettre dans votre poubelle des ordures ménagères, du fait d'effectifs réduits dans les équipes de collecte et de tri.

Renseignez-vous auprès de votre agglomération ou de votre mairie : elles vous indiqueront les règles à suivre.

Déchets verts et encombrants

Certaines communes ont limité le ramassage des encombrants et des déchets verts.

Dans la mesure du possible, **stockez vos encombrants** chez vous et **compostez vos déchets verts** dans votre jardin.

#RestezChezVous | CITEO

COVID-19

Collecte des déchets

→ Protéger nos équipiers de collecte

Lingettes et mouchoirs usagés dans des sacs fermés

Sacs bien fermés disposés dans les bacs ou conteneurs

Pas de dépôts à côté des bacs et conteneurs

Propreté du bac ou conteneur (En priorité couvercle et poignée)

Coronavirus, pour se protéger et protéger les autres :

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Portez un masque dans votre coque
- Observez une distance de 1 mètre
- Utilisez des poubelles à usage unique et jetez-les

SUEZ

• **En déchetterie / plateforme végétaux : Réouverture en mai 2020**

OUVERTURE DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

Montlouis -sur-Loire • Vernou-sur-Brenne Touraine-Est Vallées

CONSIGNES A RESPECTER :

- 1 personne /quai de déchargement
- Respectez les gestes barrières et distanciations sociales
- Chacun doit se munir personnellement d'une pelle / balais
- Dans la file d'attente à l'extérieur de la déchetterie :
=> **Restez dans votre véhicule**
- Respecter toutes les règles et obligations en vigueur dans le cadre des mesures sanitaires de protection liées au covid19

Jusqu'au 11 mai :
Pour se déplacer jusqu'à la déchetterie l'attestation de déplacement dérogatoire doit absolument être remplie avec le motif «déplacements pour effectuer des achats de première nécessité» en précisant de manière manuscrite « déchetterie ».

CONSIGNES A RESPECTER:

Régulation des entrées et de la circulation par les gardiens

•1 personne par quai de déchargement
•Nombre de personnes présentes en même temps dans l'enceinte du site est limité

Respecter les distances d'espacement entre usager et avec le gardien

Pas d'échange, ni prêt de matériel sur le site

Port de masque, visière, gants et respect des gestes barrières indispensables sur site

Plateforme végétaux année 2020

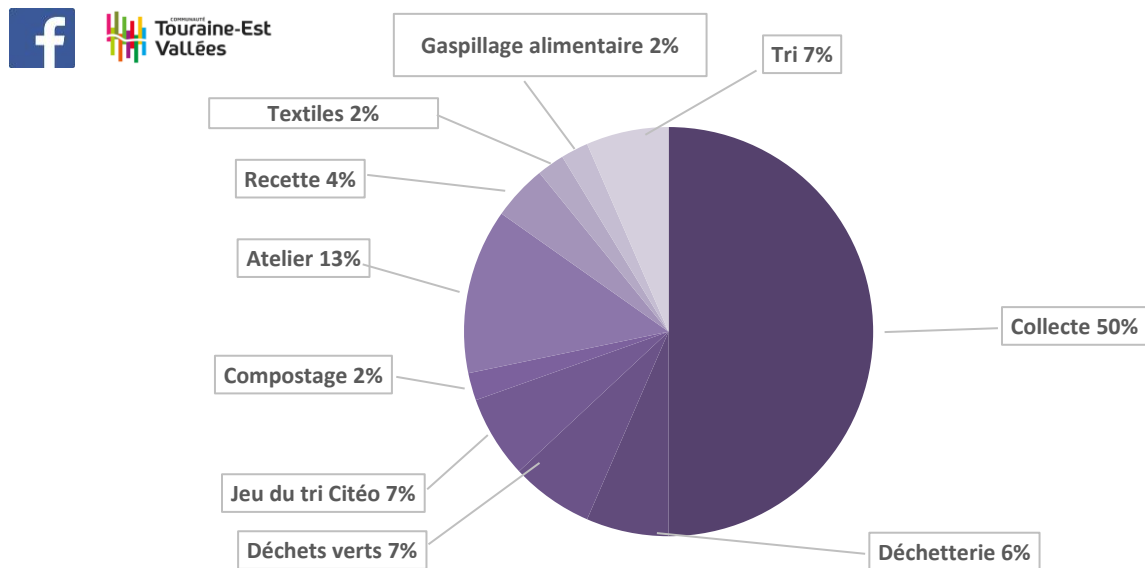
CONSIGNES A RESPECTER :

- Accès limité à 4 personnes simultanément
- Respecter les gestes barrières et consignes sanitaires ainsi que toutes les règles et obligations en vigueur dans le cadre des mesures sanitaires de protection liées au covid19
- Chacun doit se munir personnellement d'une pelle / d'un balais
- Dans la file d'attente à l'extérieur du site :
Restez dans votre véhicule

Jusqu'au 11 mai : Pour se déplacer jusqu'à la déchetterie l'attestation de déplacement dérogatoire doit absolument être remplie avec le motif «déplacements pour effectuer des achats de première nécessité» en précisant de manière manuscrite « déchetterie ».

- **La communication à distance avec les usagers :**

BILAN PUBLICATIONS FACEBOOK PERIODE COVID-19 DU 16 MARS AU 07 MAI 2020



5. Communication de proximité/contrôle de la qualité du tri

Depuis 2017, le taux de refus de tri augmente sur le territoire de la TEV, la qualité du geste de tri se dégrade.

Lors des collectes, de nombreux bacs jaunes sont refusés en raison de leur contenu (tout venant, déchets verts, DEEE...). Ces informations sont traitées par le service quotidiennement et des courriers sont envoyés aux administrés concernés.

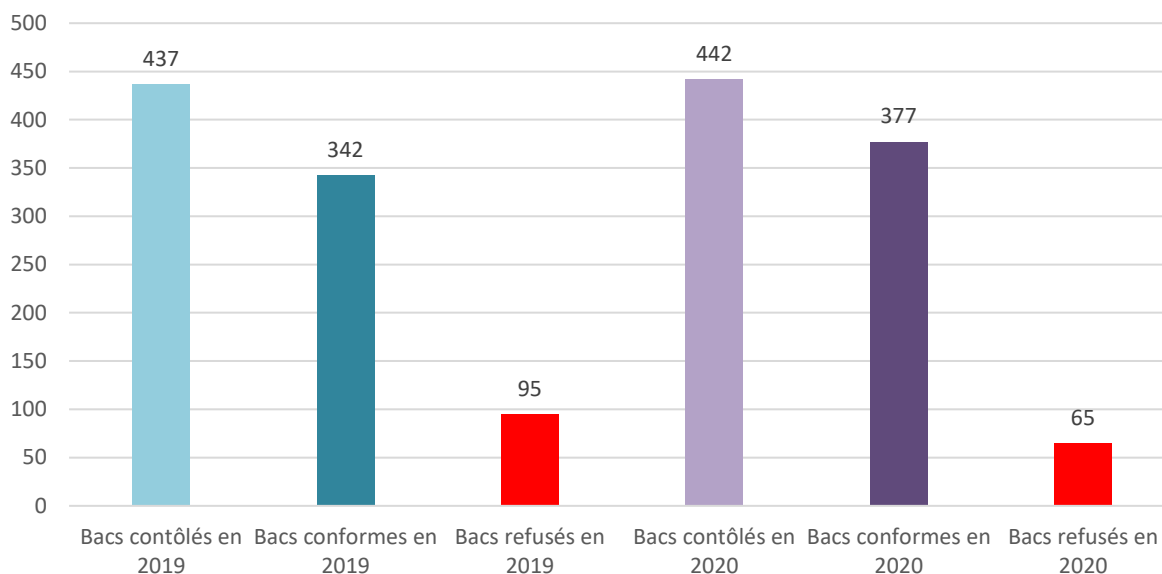
⇒ **COVID 19** : arrêt temporaire des contrôles par le collecteur en raison de la pandémie de COVID 19 en 2020.

- **Les tournées de contrôle de tri**

Maintien des tournées de contrôle « qualité du tri » en 2020 malgré la crise sanitaire (13 tournées soit + 440 foyers + professionnels suivis).

=> 2 agents du service déchets ménagers / distribution de mémo tri + dépôts avis de passage + envoi courrier de refus de collecte avec photos.

Bilan des contrôles de tri de 2019 à 2020



2019	22% des bacs refusés lors des contrôles
2020	15 % des bacs refusés lors des contrôles

Les contrôles ont eu lieu en 2020 dans les communes suivantes : Azay-sur-Cher, Chançay, La Ville-Aux-Dames, Larçay, Montlouis-sur-Loire, Monnaie, Reugny, Vernou-sur-Brenne et Véréty (ménages et entreprises (ZA)).

=>10 jours de travail /an.

Outils de communication mis à disposition :

Documents remis aux administrés lors des contrôles de qualité du tri de septembre à décembre.



Observations :

- Hausse de 5% de la conformité des bacs contrôlés
- Contrôles effectués auprès des ménages et des professionnels du territoire
- Pas de contrôle réalisé de mars à septembre en raison de la pandémie
- Les erreurs de tri constatées sont représentées par des plastiques non recyclables, des textiles et du polystyrène.

6. Visites terrain pour les élus de la commission

En septembre 2020, une journée découverte des sites de collecte/ tri et traitement a été organisée par la TEV et le prestataire Suez.

- Visite de déchetterie
- Visite du Centre de transfert de Montlouis sur Loire
- Site de caractérisation de la collecte sélective à Montlouis sur Loire
- Visite du ISDND de Sonzay (site enfouissement)
- Centre de tri de Valorpôle



IV. PROJETS REALISES

PARTIE 4 ► PROJETS REALISES

1. Mise en place des Extensions des consignes de tri des plastiques- ECT

En 2019, Touraine-Est Vallées a candidaté à l'appel de projet de l'Eco-Organisme CITEO, société agréée pour les filières des emballages ménagers et des papiers graphiques, pour **le passage à l'extension des consignes de tri de tous les emballages plastiques**.

La candidature a été retenue par CITEO en décembre 2019. La date de mise en œuvre avait initialement été fixée au 1^{er} septembre 2020 mais en raison de la pandémie du COVID 19, la collectivité a été autorisée à reporter cette date au 1^{er} janvier 2021, permettant ainsi de réaliser dans des meilleures conditions, le plan de communication prévu pour accompagner les usagers au changement de geste de tri.

Un COPIL a été créé pour travailler sur la création des différents visuels et supports de communication, la collectivité a également collaboré avec une agence de communication.

Observations :

- Depuis début 2019, tous les foyers du territoire sont dotés d'un bac individuel de collecte à couvercle jaune pour la collecte des déchets recyclables. Les dotations de contenant sont dimensionnées majoritairement pour un tri des emballages avec les ECT.
- Le centre de tri Valorpole est en capacité de trier les emballages avec extensions des consignes de tri
- L'objectif est de permettre aux administrés de trier sélectivement **de nouvelles résines de plastiques (polythènes, polyéthylène, polypropylène, etc...)** avec les résines actuelles. =>De ce fait, les sacs, sachets et films plastiques ainsi que les pots de yaourt, crème fraîche et barquettes pourront être valorisés au même titre que les bouteilles et flacons en plastique.



- Ces extensions de consignes de tri devront permettre à la collectivité d'améliorer les performances de tri de **4 kg/hab./an d'emballages** (2 kg de plastique et 2 kg autres emballages).
- Les coûts afférents sont pris en compte par CITEO avec une augmentation des soutiens versés annuellement sur les tonnes de plastiques recyclées soit 660€ par tonne appliqués sur la totalité de ces tonnages.

2. Maintenance des colonnes enterrées du nord TEV

En décembre 2020, une opération de maintenance préventive a été réalisée sur les colonnes enterrées pour les emballages en verre situées sur les communes de Chançay, Monnaie, Reugny, Vernou-sur-Brenne et Vouvray.

=> Cette intervention vise à entretenir le parc de colonnes et à le maintenir en parfait état de fonctionnement.



Projet 2021 : Une opération sera également prévue en début d'année 2021 sur les colonnes enterrées situées sur les communes de Montlouis-sur-Loire et la Ville-Aux-Dames.

3. Redevance spéciale

Afin d'accompagner les producteurs de déchets « hors ménages » dans une démarche de réduction de leurs déchets et de mieux répartir les coûts entre les différents producteurs, la collectivité a pour projet la mise en place prochaine de la Redevance Spéciale sur l'ensemble de son territoire.

En 2020, un chargé de mission a été recruté dès le mois de septembre pour travailler sur sa mise en place en 2022.

Il est prévu la réalisation d'une enquête terrain auprès de tous les « hors ménages » identifiés sur les 10 communes.

La Redevance Spéciale : Source ADEME

Pour les déchets non ménagers, la collectivité est libre de fixer les limites des prestations qu'elle assure dans le cadre du service public (caractéristiques et quantités de déchets, définition des sujétions techniques particulières).

Lorsqu'elle choisit d'assurer la collecte et le traitement des déchets pour les commerçants et artisans (ou autres producteurs de déchets non ménagers), **la collectivité doit leur faire payer la redevance spéciale si elle n'a institué ni TEOM ni REOM et la possibilité de le faire si elle finance le service par la TEOM.**

Pour les producteurs de déchets non ménagers (entreprises ou administrations), la redevance spéciale correspond à une rémunération du service public rendu par la collectivité (collecte et traitement). La RS est destinée à couvrir les charges supportées par la collectivité pour la gestion (collecte et traitement principalement) de ces déchets.

L'institution de la redevance spéciale est codifiée à l'article L. 2333-78 du Code général des collectivités territoriales).

4. Harmonisation du parc de colonnes aériennes

Sur le territoire, plusieurs modèles de colonnes aériennes sont implantés sur les 10 communes : les volumes, les visuels, les consignes et code couleur et les systèmes de préhension différents.

La TEV s'est engagée auprès de CITEO, dans le cadre de son contrat d'objectif, d'harmoniser et de moderniser son parc.

Plus de 70 colonnes seront modifiées et installées, 100% du parc de colonnes aériennes (verre, tri, OMR) sera modernisé et harmonisé.

En 2021, le projet s'étendra aux colonnes aériennes avec une harmonisation des consignes de de tri (Tri avec ECT, verre respect code couleur...).



TRANSFORMATION ATTENDUE



